



LE THEIL DE BRETAGNE



Sommaire

La vie municipale ...

- [Page 1 : Mot du Maire](#)
- [Page 3/8 : Mots des adjoints](#)

Mois après mois

- [Page 9/16 : Evènements par mois](#)

Expression de la minorité

- [Page 16 : Mot de la minorité municipale](#)

La vie de nos écoles

- [Page 17/21](#)

Les projets

- [Page 22/23 : Lotissement communal « La Hubertié »](#)
- [Page 24 : La piste cyclable Le Theil-de-Bretagne - Retiers](#)
- [Page 24/25 : Le nouvel espace « La Millière »](#)

La vie culturelle

- [Page 26 : Médiathèque du Theil-de-Bretagne](#)

La vie au pays de la Roche aux Fées

- [Page 27 : Inauguration La Passerelle et Fablab](#)
- [Page 28 : Saison culturelle, Point Information Jeunesse](#)
- [Page 28 : Syndicat Intercommunal des Eaux du Theil](#)
- [Page 29 : Smictom et nouvelles consignes de tri](#)
- [Page 30 : ADMR Martigné-Ferchaud-Retiers](#)

La vie associative

- [Page 31/36](#)

Etat civil, guide pratique

- [Page 37 : état civil](#)
- [Page 38/41 : guide pratique](#)
- [Page 42/43 : civisme](#)
- [Page 44/45 : entreprises](#)

Bulletin annuel d'informations communales

Responsable de la publication : Benoît CLÉMENT.

Rédaction : Comité consultatif Communication, Groupe Bulletin Municipal (Cyrille POINSIGNON, Émilie BOUÉ, Geneviève FERRÉ, Pascaline MARION, Sonia BATAIS).

Conception et impression : Imprimerie Fertard. Tirage à 900 exemplaires sur papier issu de forêts gérées durablement.

Les Membres du Conseil Municipal et les Agents municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année. Qu'elles vous permettent de partager des moments de bonheur et de joie en famille et entre amis.

Nous avons le plaisir de vous convier

le dimanche 15 janvier 2023, à 11h30,

salle communale, pour vous présenter nos vœux.

Nous vous attendons nombreux !

Votre Maire,
Benoît CLÉMENT

Édito

L'année 2022 se clôture avec comme principaux faits marquants : la levée des restrictions dues à la Covid, une situation très particulière au niveau du climat avec des fortes chaleurs, un manque d'eau et de grands incendies touchant même la Bretagne et malheureusement une guerre aux portes de l'Europe.

Ces faits marquants ont induit la possibilité de réorganiser des manifestations sur les communes, des restrictions d'eau très sévères au niveau de l'Ille-et-Vilaine et une explosion des prix de l'énergie et de certaines matières premières sur toute l'Europe.

Vous trouverez dans ce bulletin des articles abordant succinctement ces sujets (rétrospective, économies d'eau et d'énergie) mais surtout des projections optimistes pour le Theil-de-Bretagne dans les années à venir, et plus spécialement pour l'année 2023.

Bonne lecture ! ■

Cyrille POINSIGNON
Adjoint délégué à la communication





Mot du Maire

Chères Theillaises, chers Theillais,

L'année 2022 touche à sa fin et les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent. Il est temps de dresser un bilan de l'année passée et de vous exposer les projets à venir.

Nous continuons de traverser une période difficile : crise sanitaire, crise énergétique, dérèglement climatique, tensions sur le marché du travail, inflation imprévisible... Dans ce contexte incertain, je fais le vœu que nous soyons à la hauteur des enjeux qui nous attendent et que la solidarité transcende les oppositions politiques. J'ai l'ambition que l'intérêt général et la cohésion sociale prennent le dessus sur la montée de l'individualisme et évitent ainsi la tendance naturelle au repli sur soi dans cette période anxiogène. Je formule le souhait que les fêtes de fin d'année soient l'opportunité de se retrouver en famille, entre amis pour partager un repas convivial, pour échanger des souvenirs, pour profiter de ces petits moments de bonheur si importants dans nos vies.

En 2022, nous avons ainsi essayé de vous proposer des temps de rencontre et de partage plus nombreux pour que chacun puisse s'approprier le moment qui lui convient le mieux : café-rencontre, pique-nique rencontre, rencontre élus-habitants, mise en lumière des guirlandes de Noël... et d'autres à venir...

Ces différents rendez-vous nous permettent de vous rendre compte régulièrement de notre action et sont importants dans le fonctionnement de notre démocratie locale.

L'intérêt général, finalité ultime de toute action publique, guide notre action et renforce le sentiment de cohésion des habitants d'un même territoire, d'un même lieu de vie.

Cet intérêt "commun" nous conduit dans le choix des décisions que nous sommes amenés à prendre au quotidien dans les domaines qui relèvent de nos attributions : sécurité, urbanisme, voirie...

Les orientations et les choix stratégiques que nous prenons sont débattus et adoptés lors du vote annuel du budget, acte majeur dans la vie politique de notre commune.

Lotissement communal de la Huberdière

La création d'un nouveau lotissement communal sur le secteur de la Huberdière témoigne de notre volonté et de l'engagement que j'ai pris auprès de vous de reprendre la maîtrise du foncier, clé de voûte du maintien et du développement de nos équipements publics, des services offerts à la population, de nos écoles et de la vitalité de nos associations. Je pense également à nos commerces de proximité et à notre artisanat qui jouent un rôle essentiel en fédérant les habitants et en favorisant le lien social.

Le positionnement géographique de notre commune, ses différents modes d'accès (2X2 voies, voie de chemin de fer, piste cyclable) en font naturellement un territoire de premier choix pour l'installation de nouvelles familles.



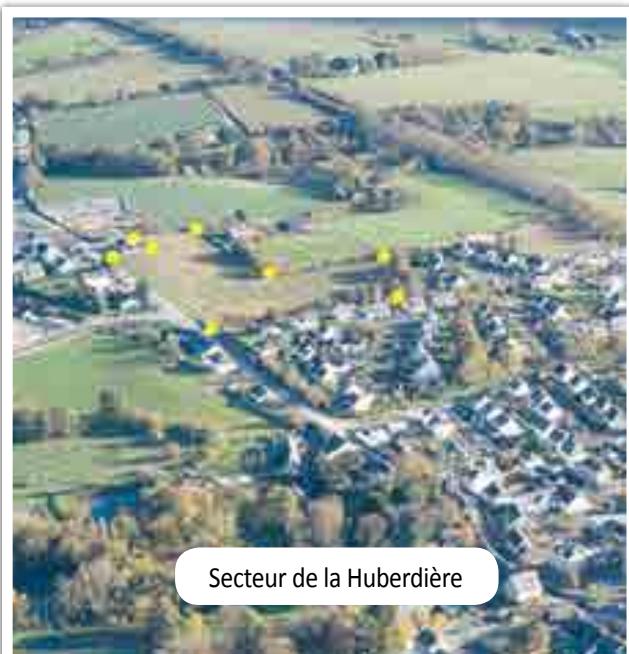
L'acquisition amiable de deux hectares sur ce secteur va nous permettre de positionner 33 premiers lots.

Le projet qui vous est présenté reflète le travail de l'atelier du Marais, bureau d'études retenu suite à un appel d'offres. Le permis d'aménager doit être prochainement déposé pour une commercialisation des premiers lots dès 2023.

Ce projet a été conçu, dans son esprit, plus comme un nouveau quartier que comme un futur lotissement : des unités de voisinage s'organisent en effet autour de petites placettes. Une liaison douce borde la rue du Bourg Neuf.

Ce nouveau lieu de vie se veut paysager : des haies privatives le long de l'espace public seront plantées lors des travaux de viabilisation. Les surfaces imperméabilisées seront limitées au maximum, les places de stationnement seront enherbées. L'infiltration des eaux à la parcelle sera également privilégiée.

A travers son règlement, nous avons également pris des dispositions pour que les constructions à venir soient harmonieuses, que ce soit en termes de volumétrie, d'aspect de construction, d'implantation des clôtures. Nous avons par ailleurs fait en sorte de préserver l'ensoleillement sur les différentes constructions.



Secteur de la Huberdière



Espace La Millière et valorisation du centre-bourg

Porté par l'EPF, ce projet a permis l'acquisition d'une parcelle de 4 000 m² dans le centre bourg.

Cet espace, initialement prévu comme accueil de loisirs, fait l'objet de questionnements pour s'adapter au mieux à l'évolution démographique de notre territoire, tout en se référant à la déclaration d'utilité publique dont il a fait l'objet pour son acquisition.

Le bureau d'études retenu dans le cadre d'un appel d'offres, l'Atelier PréAU, nous invite à réinventer nos différents espaces, nos différents lieux de vie, ce dans le respect de la maîtrise des dépenses publiques.



Nous devons conforter l'accueil d'un pôle enfance jeunesse mais nous devons aussi nous interroger sur les possibilités d'accueil de résidences séniors, de résidences à destinations des jeunes travailleurs et des familles monoparentales. Nous devons aussi orienter nos réflexions sur la possibilité d'accueillir des professionnels de santé au sein d'un local blanc.

Certains lieux de vie pourront être repensés, réinventés voire déplacés de manière à mutualiser et optimiser nos bâtiments publics.

Plan de déplacement

A l'heure où j'écris ces lignes, la réalisation de la piste cyclable reliant la commune de Retiers à celle du Theil-de-Bretagne est en phase d'achèvement. Cette nouvelle liaison douce, formidable opportunité pour notre commune, nous invite à étudier toutes les possibilités d'amélioration des conditions de déplacement sur notre territoire. C'est dans ce contexte que le bureau d'études BL Evolution a été retenu pour guider nos différentes réflexions avec un regard neuf et averti. Notre futur plan de déplacement devra se décliner sous forme d'actions qui devront être priorisées car leur réalisation intégrale ne sera possible que de manière échelonnée en raison des contraintes financières. Les solutions retenues en matière de déplacement ou d'amélioration de la sécurité devront également être testées avant de pouvoir être définitivement validées.

Toutes ces actions sont le fruit du travail orchestré par les différentes commissions animées par les adjoints et la conseillère déléguée. Je les remercie profondément pour leur engagement.

Avant de laisser mes adjoints aborder dans le détail nos différents projets, je souhaite adresser un message de solidarité aux malades, aux personnes seules et dans la précarité. Avec notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), notre commune doit pouvoir être présente tous les jours pour soutenir les personnes en difficulté : logement, aide d'urgence...

En cette fin d'année, ma pensée s'adresse également aux personnes qui ont perdu un être proche.

Je souhaite maintenant terminer ce mot en vous remerciant pour la confiance que vous nous témoignez. Elle est précieuse et nous permettra de mener à bien les différentes missions qui nous incombent.

Je remercie aussi très chaleureusement nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs, ceux qui exercent une profession libérale, l'ensemble des acteurs de la vie associative et communale, car ils sont les poumons du dynamisme de notre commune.

Enfin, je remercie bien sûr l'ensemble des agents présents à nos côtés, à vos côtés au quotidien et qui œuvrent avec professionnalisme dans nos différents services !

C'est ensemble que nous construisons l'avenir de notre cité où il fait si bon vivre !

Je souhaite à chacun d'entre vous, du fond du cœur, une belle et heureuse année 2023 ! Qu'elle vous apporte santé, joie et bonheur !

Prenez soin de vous et de vos proches !

Votre Maire,

Benoît CLEMENT



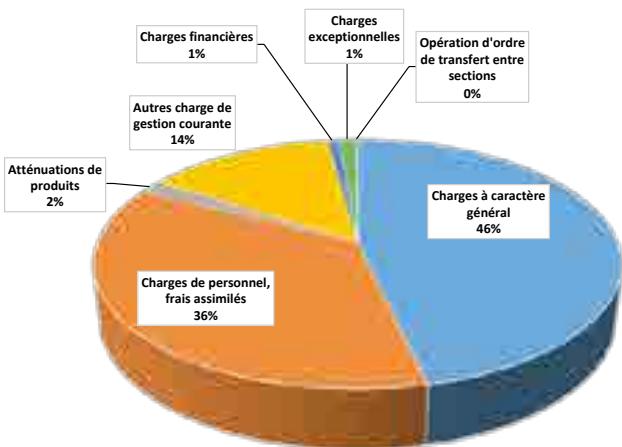
Commission finances

Annuellement, le budget du Theil-de-Bretagne est voté obligatoirement par le Conseil Municipal avant le 15 avril de l'exercice.

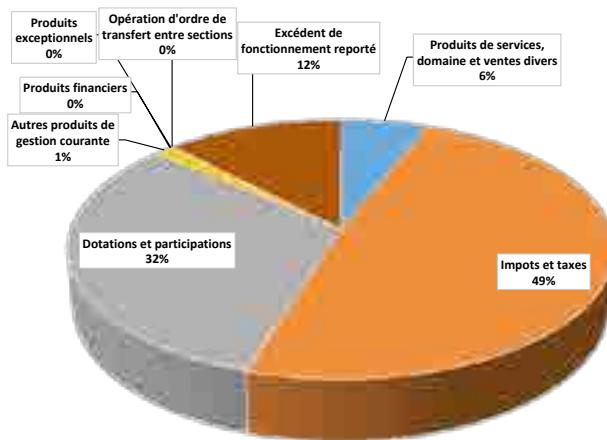
Le budget prévisionnel de fonctionnement

Pour l'année 2022, le budget est de 1 321 250,02€. Nous devons être en équilibre entre les dépenses et les recettes de fonctionnement.

Budget primitif 2022 - Dépense de fonctionnement



Budget primitif 2022 - Recette de fonctionnement



Le chapitre "charges à caractère général" comprend toutes les dépenses d'entretien et/ou de réparation.

Il est important de constater que les dépenses sont couvertes en totalité par des recettes principalement liées aux impôts, taxes ainsi qu'aux dotations et participations.

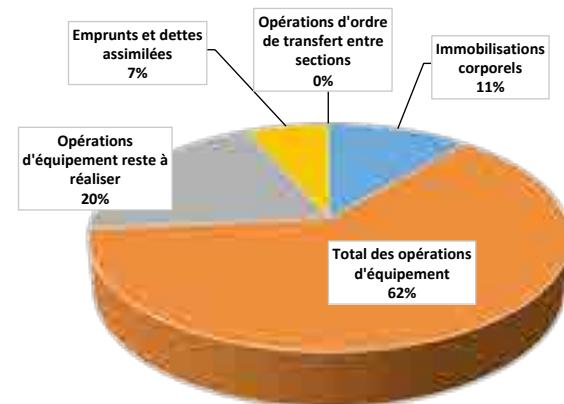
Le budget prévisionnel d'investissement

Pour l'année 2022, ce budget est de 727 002,93€. Comme pour le fonctionnement, nous devons être en équilibre entre les dépenses et les recettes d'investissement.

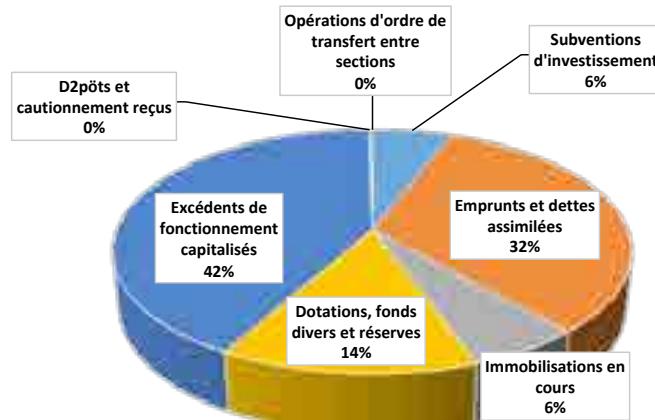
Pour l'élaboration du budget, nous incluons également les dépenses et recettes engagées mais non soldées. Ces dépenses et recettes reportées sont appelées des restes à réaliser.

Concernant les dépenses d'investissement inscrites sur le budget primitif, elles correspondent à l'ensemble des travaux/aménagements prévus pour l'année.

Budget primitif 2022 - Dépense d'investissement



Budget primitif 2022 - Recette d'investissement



Les emprunts qui sont actuellement remboursés sont liés à des travaux d'investissement réalisés dans les années 2000 concernant :

- ▶ 2004 : l'extension de l'école,
- ▶ 2006 : l'aménagement du centre bourg,

Au total, il reste des emprunts pour un montant de 282 235,28€. Cette année, nous remboursions 47 570,52€ (Capital + intérêt).

Il est important de préciser que les finances de la Commune sont saines puisque nous avons très peu d'emprunts.

Face à ces dépenses d'investissement nous avons les recettes d'investissement afin de pouvoir équilibrer cette section.

Voici le budget primitif communal du Theil-de-Bretagne pour l'exercice 2022. Le prochain vote du budget est prévu le 29 mars 2023, alors, venez découvrir en séance du Conseil Municipal les prochains budgets et ainsi les prochaines opérations d'équipement envisagées.

Graziella VALLÉE





Commission espace rural, voirie, réseaux, assainissement

Voirie centre bourg

Le trottoir, entre le chemin des écoliers et l'entrée de l'école publique, boulevard de la gare, a été rénové au printemps par l'entreprise GIBOIRE TP pour un montant TTC de 9 336 €.



De même, l'escalier à côté de l'espace Rosalie Lebreton a été entièrement rénové par les services techniques.



Voirie en campagne

L'entretien régulier de la voirie et des chemins communaux , constitue une lourde charge pour la commune. Les dépenses d'entretien des voies communales font partie des dépenses obligatoires.

Elles concernent :

- **le maintien ou le rétablissement des qualités superficielles de la chaussée,** notamment son imperméabilité. Cet entretien a été réalisé par l'entreprise COLAS pour le PATA (Point A Temps Automatique).

tique). Le montant des travaux s'élève à 29 628 €. Pour mémoire, le coût du PATA a augmenté de 30% en 2022 par rapport à 2021.



- **le maintien du bon écoulement des eaux pluviales par le curage et le débroussaillage des fossés et talus.** Cet entretien permet également d'assurer un bon drainage de la chaussée. Les travaux de curage ont été réalisés par l'entreprise GIBOIRE TP pour un montant TTC de 3 031.20 € et les travaux de débroussaillage ont été réalisés par l'entreprise MISTERIAUX pour un montant TTC de 7 866 €.



- **le maintien du bon état de la signalisation.** Des panneaux de lieu-dit ont été renouvelés par l'entreprise Signaux Girod pour un montant TTC de 833.33 € et la signalisation au sol va être faite par l'entreprise Crepeau pour un montant TTC de 6 120.84 €.



Plan de circulation

La piste cyclable réalisée par Roche aux Fées Communauté sur le territoire du Theil-de-Bretagne est une véritable opportunité pour ses habitants. Elle va permettre de relier Retiers à l'entrée de notre bourg au niveau du cimetière en toute sécurité. Elle sera prolongée jusqu'au cœur du centre bourg.

Si l'arrivée de la piste cyclable est une opportunité , il n'en demeure pas moins que réinterroger la problématique des déplacements est une occasion complémentaire de s'attaquer plus globalement aux questions de déplacement. En effet, pour améliorer le cadre de vie et assurer, la sécurité et la qualité quotidienne des mobilités sur les espaces communaux, quelques problématiques de circulation préexistent déjà et sont dans les réflexions , à savoir :

- Les abords des écoles et la sécurisation de la dépose des matins et des reprises du soir ; il y a un enjeu particulier sachant que la commune dispose de 2 sites scolaires distincts séparés par la RD 92 fortement circulée ;
- Le traitement (justement) du carrefour sur la RD 92 au droit de l'Eglise qui ménage un passage en biais de la RD avec une visibilité masquée par les pignons des habitations. C'est un lieu insécurisé. Du reste, les entrées du bourg présentent des



ambiances et des profils de voirie propices à la vitesse ;

- ▶ L'amélioration des modes doux de la zone pavillonnaire à l'Est (secteur de la Hubertièvre) pour venir vers le centre bourg et la halte ferroviaire. Il s'agit en effet de conforter les espaces centraux de la commune et l'accès aux services publics, aux commerces et aux équipements sportifs
- ▶ L'optimisation des cheminements existants (cf. chemin pédestre dit de la « Rigaudière ») en renforçant des parcours privilégiés au sein de la commune ;
- ▶ L'anticipation des conditions de mobilité autour de l'aménagement de l'espace de la Milière disponible en centre bourg,

située entre l'école publique et la mairie (entre le boulevard de la Gare et la rue Amand de Léon des Ormeaux).

- ▶ Les règles de gestion et des sens de circulation pour les rues, voire les conditions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les jeunes enfants...
Le conseil municipal a entrepris de réaliser une étude en vue d'améliorer les déplacements sécurisés et les modes doux à l'intérieur de l'espace communal. Un bureau d'étude, BL EVOLUTION, expert en mobilités douces a été choisi pour élaborer un plan de circulation communal.

Christophe LECOMTE,
2^e Adjoint



Commission Vie Scolaire

Restaurant scolaire

1 3487 est le nombre de repas préparés par Marie-France LEBRETON soit une moyenne de 96 enfants par jour. Les enfants sont répartis en deux services : le premier à 12 h avec l'école publique puis le second à 12 h 45 avec l'école privée. Les moments forts sont très appréciés tels que la galette des rois ou bien la venue du Père-Noël en fin d'année.



Depuis septembre 2022, le coût du repas est de 4,10 €. Sur la période 2020-2021, le prix de revient du repas, lui, était de 6,90 € soit une augmentation de 37 % par rapport à la période 2010-2011.

Si vous souhaitez visiter, ou bien si votre enfant souhaite vous montrer le restaurant scolaire, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Garderie

Deux agents municipaux, Marie-Anne SORIN et Patricia LAMY, s'occupent des enfants et les accompagnent sur les trajets des écoles. Elles organisent des activités et dès que le temps le permet, les élèves peuvent se rendre au parc du Verger mais également à la bibliothèque de la commune. L'amplitude horaire de l'accueil est large : 7 h 15 - 8 h 45 le matin / 16 h 30 - 19 h 15. Depuis 2 ans,



environ 16 enfants par jour soit 53 % des effectifs du matin déjeunent à la garde-rie. Le petit déjeuner est proposé jusqu'à 7 h 45 et un goûter est servi le soir.

Les enfants ont également la possibilité de faire leurs devoirs, une salle est à leur disposition.



Comité consultatif Cadre de Vie

Jardin pédagogique

Cette année, le jardin pédagogique a retrouvé sa place au lavoir. Il a été confié par les deux écoles de la commune avec l'aide des agents techniques.

Au programme :

- Découverte des différentes variétés
- Plantation
- Paillage
- Etiquetage
- Arrosage

Des enfants volontaires et fiers de leur travail !



Préparation du label pour la deuxième fleur

A l'été 2023, la commune participera au label Villes et Villages fleuris pour obtenir la deuxième fleur. Pour cette occasion, une visite conseil a eu lieu le jeudi 21 octobre avec le comité de labellisation départemental pour progresser et prendre toutes remarques éventuelles. De plus, la commune s'est inscrite au Label zéro phyto durable.

Après-midi écocitoyenne

(cf article au mois d'avril)

Le 9 avril, certains Theillais se sont réunis pour une après-midi écocitoyenne organisée par le comité. Le but était de ramasser les déchets et nettoyer les parterres du bourg et ses alentours. A cette occasion, quelques enfants ont pu semer des graines le long des murs nettoyés pour remplacer les mauvaises herbes en un espace fleuri.

Bilan des déchets récoltés :

- 1 kg de verre
- 19 kg de tout venant
- 36 masques
- 12 kg de plastique et de canettes
- 450 mégots
- 4 kg d'éléments insolites

L'association les Colibris de la Roche aux Fées qui s'est jointe à nous, a déclaré que la commune était propre.

Enfin, l'après-midi s'est terminée par un goûter bien mérité.

Aménagement autour de l'église



Terrain de pétanque



Le terrain de pétanque rue Jean-Marie Garnier a été réhabilité par les agents de la commune. Un endroit désormais chaleureux pour passer un bon moment en famille ou entre amis.

Journée broyage



La première opération broyage a eu lieu le premier octobre dernier à l'atelier communal. Éric HEINRY vous attendait pour broyer vos végétaux avec un broyeur loué à l'entreprise Janzé motoculture. Le principe est de récupérer les broyats pour pailler votre jardin. Les avantages du paillage sont nombreux : nourrir le sol, garder la fraîcheur de la terre, réduire les arrosages, diminuer le développement des mauvaises herbes...

Illuminations



La municipalité a pris la décision de poursuivre les décorations de Noël. Elle a fait l'acquisition de huit illuminations reconditionnées qui ont été installées dans la rue Amiral Ducrest pour un montant d'environ 4000 €. Nous sommes conscients des enjeux de sobriété énergétique, c'est pourquoi une étude a été effectuée. La consommation de toutes les illuminations installées sur la commune est de 714 Watt au total soit l'équivalent d'une consommation d'une demi-bouilloire.



Émilie LOUVEL,
3^e Adjointe



Comités consultatifs Communication, Sports, Culture, Liens intergénérationnels

Sur le volet intergénérationnel, 2022 aura été l'année des retrouvailles et des rencontres. En effet, à travers différents canaux, de multiples évènements ont été organisés pour favoriser la cohésion entre theillaises et theillais.

Les associations nous ont gâtés avec de nombreuses manifestations : vide-grenier, kermesses, concours de palets, fête de la musique, Tout le Theil à vélo, le pot-au-feu, les matchs de foot, loto, etc ...

Au niveau du Centre Communal d'Action Sociale, nous avons remis à l'ordre du jour le traditionnel repas des séniors, toujours autant apprécié. Nous avons aussi créé de nouveaux rendez-vous avec les habitants du Theil tel qu'un café rencontre et un pique-nique rencontre. Tous ces évènements ont pour objectif que les theillaises et theillais puissent se réunir, se rencontrer et tout simplement se connaître.



De même, au niveau de la municipalité et de ses différents comités consultatifs et commissions, plusieurs manifestations ont permis de rassembler les theillais tout âge confondu. Des bourses organisées par le Conseil Municipal des Jeunes, en passant par la chasse aux lapins dans le cadre de la communication, ou bien la mise en lumière des illuminations sous l'égide du cadre de vie.



Nous pouvons aussi inclure dans ces rencontres la soirée de présentation des projets communaux organisée en octobre où

les habitants ont pu avoir en avant-première des informations sur les grands projets pour la commune tels que la piste cyclable, le lotissement de la Huberdière ou encore le pôle de la Millière.



Communication

Avec 575 personnes qui suivent la page Facebook et 116 abonnés sur Instagram, les réseaux sociaux représentent un canal de diffusion de l'information pour la commune très important et permettent de toucher des personnes complémentaires par rapport à notre traditionnelle feuille jaune : Infos Le Theil. Ces réseaux peuvent diffuser de l'information instantanément que ce soit sur le domaine institutionnel, municipal, associatif ou même artistique avec des photos, images, etc ...

Les publications peuvent être ouvertes à toutes les informations utiles aux theillais, donc, si vous avez des messages à passer, vous pouvez les soumettre sur la page Facebook.

Parmi les publications les plus consultées cette année, voici le top 5 :



- Fête de l'école publique
- Concours de palets
- Recherche propriétaire d'une chèvre
- Loto de l'école publique
- Vide-grenier des écoles

Le comité consultatif « Communication » travaille actuellement sur la mise à jour de la plaquette de présentation pour les nouveaux habitants mais aussi et surtout pour les futurs habitants du Theil. Avec le projet du lotissement de la Huberdière, cette plaquette permettra de mettre en valeur la commune, son histoire, son patrimoine, ses infrastructures et services.

Sport et Culture

Le projet d'un terrain de Padel a été évoqué cette année pour ajouter un équipement sportif sur la commune. Après une première étude, ce projet présente quelques inconvénients et non des moindres : le coût de cet équipement et surtout le niveau phonique que peuvent produire les balles sur les parois.

Une réflexion de réhabilitation du terrain de tennis actuel va voir le jour sur 2023 pour remettre cet équipement à niveau et, peut-être, susciter des vocations chez nos jeunes.

Sur le volet sportif, un nouveau terrain de pétanques a vu le jour en 2022 sous l'impulsion du comité cadre de vie et le terrain situé au parc du lavoir sera rénové en 2023.

A noter également une grande campagne de changement des agrès au niveau de la commune, que ce soit sur les deux parcs de jeux ou au niveau de l'école publique.



Enfin, pour soutenir notre club de football, la commune entretient les 2 terrains au niveau du stade André Hoisnard. Saviez-vous combien d'heures sont passées par les agents pour entretenir ce complexe ? Pas moins de 300 h dans l'année, soit 50 minutes par jour en moyenne !



Cyrille POINSIGNON,
4^e Adjoint



Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes du Theil-de-Bretagne a vu le jour en octobre 2021 avec 6 membres de 10 à 13 ans : Manon LEMOINE, Noélia MELAINE, Émeline LEREBOURS, Pauline BOUÉ, Maxence GEORGET et Paul POINSIGNON.



Le CMJ compte actuellement une jeune conseillère supplémentaire : Maëlaig CHARUEL qui s'est engagée depuis novembre 2022.

Pour rappel, le CMJ est une instance municipale, à titre consultatif, destinée aux jeunes de la commune de 9 à 14 ans (soit du CM1 à la 3e). Il permet de donner la parole aux jeunes et de mettre en place des projets destinés à tous.

Le CMJ est régi par un comité de pilotage qui encadre et accompagne les jeunes conseillers dans leurs divers projets. Il est composé de : Benoît CLÉMENT (maire et président du CMJ), Cyrille POINSIGNON (4e adjoint), Émilie BOUÉ (conseillère municipale déléguée) et Laurence BOUSSIN (conseillère municipale).

Lors de cette première année écoulée, le CMJ a pu réaliser de nombreux projets tels que :

- ▶ Un atelier de confection de décorations de Noël (novembre 2021)
 - ▶ La participation aux illuminations de Noël (décembre 2021)
 - ▶ Une soirée « boum des jeunes » (avril 2022)
 - ▶ La mise en place de 2 boîtes à livres sur la commune : élaboration du projet avec les services techniques communaux (janvier à juillet 2022)
 - ▶ Une soirée ados (octobre 2022)
 - ▶ La participation aux commémorations
- A bientôt pour les projets 2023 !!



**Tu as de nombreuses idées pour ta commune ?
Tu as envie de t'investir dans l'action publique ?
REJOINS LE CMJ !!**

Voici les conditions pour s'inscrire :

- ▶ Être habitant du Theil-de-Bretagne
- ▶ Avoir entre 9 et 14 ans (du CM1 à la 3ème)
- ▶ Présenter une fiche de pré-inscription disponible à la mairie ou sur le site www.letheildebretagne.fr
- ▶ Déposer la fiche à la mairie ou l'envoyer à cmj.letheildebretagne@gmail.com
- ▶ Avoir une autorisation parentale
- ▶ 12 membres maximum
- ▶ 6 à 8 réunions par an selon les projets en cours, le mercredi de 17 h à 18 h 30 en salle du Conseil Municipal

Boîtes à livres

De janvier à juillet 2022, le Conseil Municipal des Jeunes a travaillé sur un projet fort : la réalisation d'une boîte à livres.

En collaboration avec les services techniques communaux, tous les éléments de la conception ont été étudiés : les besoins des habi-

tants, la taille de la boîte à livres, l'emplacement, le nom, le mode d'emploi...

Après cette étude approfondie, le projet a abouti à la mise en place de 2 boîtes à livres qui ont été entièrement réalisées par les services techniques. La boîte « Un livre, un rêve... » se situe au parc du lavoir, et « The Theil's Stories » auprès de l'église.

Le principe est simple : il vous suffit de déposer ou récupérer un ou plusieurs livres en bon état, et de profiter d'un moment de détente pour les dévorer !



Émilie BOUÉ



Présents aux bénéficiaires du CCAS



Janvier

CCAS : Présents du Nouvel An

Comme chaque année, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont préparé et distribué des colis pour les seniors de la commune. Ainsi, plus de 80 personnes ont reçu chocolats et galette des rois pour commencer la nouvelle année dans la bonne humeur ! ■

Cyrille POINSIGNON

Mars

Café Rencontre

Samedi 19 mars, les nouveaux habitants du Theil, personnes seules ou parents isolés étaient invités par le CCAS autour d'un café rencontre. Pour une première édition, cet événement ciblé a suscité la curiosité de 5 habitants de la commune qui ont pu échanger avec les membres du CCAS fortement représentés.

Ce fut un moment chaleureux et les personnes étant venues seront les meilleures porte parole de ce rendez-vous pour les prochaines éditions. Sans attendre et pour réunir plus de personnes, toujours sous le thème de l'échange et du partage, le CCAS a programmé un nouvel évènement : un pique-nique rencontre !

Rendez-vous est donné à tous les theillais pour un pique-nique organisé au parc du lavoir le samedi 21 mai midi. Tous les habitants sont invités à venir avec leur pique-nique pour partager un moment tout en simplicité. ■

Cyrille POINSIGNON

Repas des anciens organisé par le CCAS

Samedi 26 mars, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) du Theil-de-Bretagne a pu proposer le traditionnel repas des personnes âgées de 75 ans et plus. Ce repas, après 2 années d'absence, était fortement attendu par ce public.

55 personnes ont répondu présentes pour ce moment convivial. Nos séniors se sont retrouvés autour d'un repas et ont pu faire connaissance avec la nouvelle équipe du CCAS. Les membres CCAS se sont transformés en serveur d'un jour pour le plus grand plaisir des convives. ■

Cyrille POINSIGNON



Avril

Après-midi écocitoyenne

Le samedi 9 avril, le soleil et les bonnes volontés theillaises se sont réunis pour une après-midi écocitoyenne organisée par la municipalité. L'objectif était de nettoyer les espaces publics et de ramasser les déchets dans le bourg et aux alentours. Grâce aux theillais, theillaises, au prêt de matériels du SMICTOM Sud-Est 35 et à la participation de l'association Les Colibris de la Roche aux Fées, ce moment fut convivial et fort utile : 20 kg de verres, 19 kg de tout venant, 36 masques, 12 kg de plastiques et canettes, 450 mégots et 4 kg d'éléments insolites ont été ramassés. L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter mérité. L'association a déclaré la commune Ville propre. ■

Émilie LOUVEL





Avril

Chasse aux lapins

Lundi de Pâques 18 avril a de nouveau été synonyme de chasse aux lapins pour les plus jeunes theillais et leurs parents. Cette année, les petits lapins ont été plus malicieux et se sont cachés plus loin du centre bourg pour faire marcher nos bambins. Au final, tous les lapereaux ont été retrouvés et les enfants récompensés avec, à la clé, de bons petits chocolats sortis directement des moules de la boulangerie du Theil.



Laurence POINSIGNON

Boum des jeunes

Samedi 30 avril a eu lieu la première Boum des jeunes organisée par le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes). Cet évènement a eu un franc succès pour cette première édition avec 40 jeunes Theillaises et Theillais de 9 à 12 ans qui ont pu danser et jouer.

Les enfants ont apprécié d'être entre eux, sans la présence de leurs parents (mais la présence d'adultes tout de même). Les 4 heures de la Boum ont été ponctuées par des jeux comme les chaises musicales et un blind test. Pour mettre l'ambiance, les incontournables des fêtes étaient aussi à l'honneur : la chenille, la macarena ou du madison par exemple. Pour récupérer un peu d'énergie, les enfants ont aussi pu compter sur une petite restauration avec bonbons, gâteaux, chouquettes et boissons. La fin de la soirée s'est clôturée par des enfants et des parents heureux !

Émilie BOUÉ



Mai

Le vide-greniers 2022 : un vrai succès pour les deux écoles

C'est dans l'objectif commun du « bien-être de nos enfants » que l'école privée et l'école publique se sont retrouvées pour organiser le vide-greniers du Theil-de-Bretagne 2022. « L'union fait la force » dit le proverbe. En effet, la mutualisation des moyens ajoutée aux compétences de chacun ont permis de mettre en place cet événement et de pallier les éventuelles difficultés de recrutement de bénévoles. Plus de 143 exposants étaient présents lors de cette belle journée du 1^{er} mai 2022. Le beau temps a fait venir les chalands, qui se sont arrêtés également aux stands alimentaires et à la buvette ! Quel plaisir de se retrouver enfin après cette période de pandémie et de pouvoir se réunir autour d'un verre et d'une bonne galette-saucisse.



Grâce à cette manifestation, chaque école a pu récolter 1 750 € afin de financer l'achat de matériel pédagogique, de participer à des voyages scolaires ou encore bien d'autres projets. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont participé et qui ont fait de cette journée une belle réussite ! **Prochaine édition : le 30 avril 2023.** Nous vous y attendons encore plus nombreux.

Aude CHAUPITRE

Commémoration du 8 Mai 2022

Le 8 mai 2022, un hommage a été rendu aux Anciens Combattants. Environ 45 personnes étaient présentes. La cérémonie a débuté au Monuments aux Morts avec une lecture par :

- Le plus jeune citoyen de la Paix Mathis HEINRY
- Puis par Monsieur le Maire Benoît CLÉMENT

Le vin d'honneur a été partagé à la salle communale.

La cérémonie s'est ensuite poursuivie par la levée des couleurs à la Résidence Albert Aubry avec une lecture par Eric GENDREAU.

Le vin d'honneur a également été partagé à la Résidence Albert Aubry.

René RAISON



Commémoration du 8 mai



Pique-nique Rencontre

Pique-nique rencontre, le 21 mai

Le CCAS du Theil-de-Bretagne avait convié les habitants de la commune à venir partager un moment de convivialité autour d'un pique-nique rencontre au parc du lavoir.

Pour cette première édition, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées et ont pu partager un bon moment ensemble. Certains ont pu bénéficier du filet de volley installé pour l'occasion sur le terrain multisports. D'autres ont profité du soleil pour faire des parties de palet. De nouveaux habitants ont également pu échanger autour d'un verre de l'amitié offert par le CCAS. ■

Cyrille POINSIGNON



Soirée moules-frites

Une année 2022 à la hauteur des espérances du Comité des Fêtes avec 429 repas vendus pour cette édition du 18 juin. Cette année record nous encourage à réitérer de nouveau cette manifestation l'année prochaine, avec une surprise qui vous attendra... Alors venez nombreux à la soirée des moules frites 2023 ■

Ophélie VALLÉE



Pique-nique Association Les Anciens Combattants et Citoyens de la Paix

Le samedi 18 juin, 21 adhérents, et/ou conjoint(e) de l'Association se sont retrouvés au Pâti des Noës au Theil, lieu de rendez-vous prisé à l'ombre des pompiers ce jour-là caniculaire, sous 38°C ! Les flacons brumisateurs étaient les bienvenus !

Après le pique-nique, des jeux divers se sont succédés. Une excellente ambiance régna tout l'après-midi. N'hésitez pas à venir rejoindre le groupe en 2023 pour une sympathique après-midi qui se prolonge en soirée... ■

Geneviève FERRÉ



Cinéma de plein air

Samedi soir, le cinéma en plein air s'est tenu au stade André Hoisnard. Cette projection proposée gratuitement par la commune a bénéficié d'un temps idéal, ciel dégagé et température légèrement fraîche. L'association "À Fond la Gym" proposait d'agrémenter le visionnage avec quelques sucreries. Les spectateurs ont pu se blottir dans un plaid et apprécier le grand écran de 7 m de largeur pour regarder "Le Livre de la Jungle". ■

Cyrille POINSIGNON



Juillet

Nettoyage abords de La Rigaudière

La Gaule Theillaise

Samedi 9 juillet 2022, une dizaine de bénévoles se sont donnés rendez-vous à l'étang de la Rigaudière pour le nettoyage des abords de la rive sud de l'étang. La journée commence à 9 heures, et se termine vers 12 h 30, une pause casse-croûte est offerte en milieu de matinée par l'association La Gaule Theillaise. Ce nettoyage a lieu tous les ans début Juillet, suite à une convention signée entre le propriétaire de l'étang et la commune, qui, en échange, autorise la pêche dans cet étang de 13 ha. Merci à tous ces bénévoles qui donnent de leur temps, pour garder ce lieu propre. ■

Jean-Louis COCAULT



Dispositif argent de poche

Cette année, 14 jeunes ont pu bénéficier du dispositif "Argent de poche". Les équipes étaient réparties sur 6 semaines du 4 juillet au 12 août. Pendant cette période, les jeunes ont aidé les agents communaux dans leurs tâches quotidiennes : entretien des massifs, de la voirie, peinture, mise en place du nouveau terrain de pétanque, tâches administratives ...

Ce dispositif est toujours très apprécié, que ce soit des jeunes ou des agents communaux. La période d'été est propice à faire ces tâches variées et à rendre le bourg agréable à vivre pour les congés d'été. ■

Cyrille POINSIGNON



Août

Comme chaque année le jour du 15 août, les paroissiens de la communauté Bienheureux Robert d'Arbrissel et des autres communautés sont invités à se retrouver pour un moment de recueillement, de prière et de partage autour de la Chapelle de Beauvais. Les paroissiens ont répondu présents en très grand nombre avec plus de 180 personnes sous une belle matinée ensoleillée. Des membres de différentes paroisses ont participé à l'animation de cette célébration à travers les lectures, les chants et la musique. Un moment de convivialité a clôturé cette matinée.

La Chapelle de Beauvais est reconnue par beaucoup comme un lieu de dévotion. Nombreux sont ceux qui s'arrêtent quelques instants pour y déposer leur souffrance, leur solitude dans la foi et y solliciter les bienveillances de la vierge ou passent pour remercier pour les grâces obtenues.

Rendez-vous à tous pour l'année prochaine. ■

François DIOT





Septembre

Le concours annuel du club de football ETFC : un franc succès !

Ce samedi 10 septembre s'est tenu le concours annuel de palets organisé par le club de football amateur ETFC Football Club. L'invitation a bien été entendue avec une participation de 67 binômes qui se sont affrontés tout l'après-midi sur des planches en bois. Les bénévoles n'ont pas chômé (boissons, consommations, organisation du concours). Ce jeu d'adresse a été choisi par le club, par le passé, pour sa facilité à initier un moment de convivialité entre les habitants du canton, les amoureux du palet...

Le concours participe à autofinancer les besoins du club, notamment en équipements sportifs. Le club remercie vivement les participants de cette édition 2022, et vous invite à venir les retrouver au détour d'un match sur la pelouse du stade André Hoisnard du Theil-de-Bretagne ! ■

Amélie BRIZARD



Tout le Theil à vélo

Ce début septembre, le temps était de la partie pour permettre, comme tous les ans, d'avoir de nombreux theillais pour faire une balade en vélo ou à pied. Un moment convivial, mélangeant parents et enfants toujours dans la bonne humeur. Bien évidemment, nous poursuivrons cette animation sportive en 2023.

Les membres du comité des fêtes remercient l'ensemble des Theillais de votre engouement pour participer aux différentes manifestations. Nous savons que nous pouvons compter sur vous. ■

Ophélie VALLÉE



Classes 1 et 2

Le 24 septembre se sont réunis les habitants du Theil nés sur les années 1 et 2. Pas moins de 100 personnes ont participé au repas organisé à cette occasion. La journée a commencé le midi par les 2 photos de groupe, laissant place au déjeuner. Un buffet est venu ponctuer le début de soirée avant de laisser place à une soirée dansante. ■

Laurence POINSIGNON



Octobre

Tous Pour la Vie

C'est un groupe de 70 personnes qui s'est élancé du Theil-de-Bretagne pour rejoindre Janzé et le site de l'Yve. Les marcheurs ont parcouru cette distance pour une bonne cause : la recherche contre le cancer. Cette animation faisait partie intégrale d'un programme bien rempli sur tout le week-end : loto, soirée-repas, vente de paniers de légumes, diverses activités sportives ...

Les bénéfices de cet événement sont intégralement reversés au centre Eugène-Marquis de Rennes et à l'institut Curie. Pour 2022, cela représente pas moins de 15 000 € par centre.

Cyrille POINSIGNON



Loto de l'Amicale école publique

Les passionnés de loto n'ont pas été déçus ! Ce sont 470 joueurs qui se sont retrouvés à la salle des fêtes d'Essé le 15 octobre lors du loto organisé par l'Amicale de l'école publique du Theil-de-Bretagne. Les 42 tirages ont permis de gagner des bons d'achat d'une valeur totale de 2650 euros. Le but de cet événement était de récolter de l'argent pour financer le voyage scolaire à Belle-Isle-en-Terre des enfants du CP au CM2. Grâce aux bénévoles, aux partenaires et à l'équipe enseignante, le succès de cette édition permettra de déduire considérablement le montant de la participation des familles à ce voyage. Alors un grand merci à tous les participants ! La date du prochain loto est déjà fixée pour l'année prochaine au 16 et 17 Octobre 2023 !

Aude CHAUPITRE



Soirée "ados"

Le thème d'Halloween a rassemblé quelques jeunes Theillais de 11 à 14 ans le temps d'une soirée musicale. Au programme : les classiques blind test, chenilles, country mais aussi une ring light pour se visionner après coup. Le son était de la soirée avec tous les titres du moment pour les ados !

Émilie BOUÉ





Novembre

Cérémonie du 11 novembre 2022



Le 11 novembre 2022, un hommage a été rendu aux Anciens Combattants. Environ 75 personnes étaient présentes. Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes et des écoles ont participé à cette commémoration.

La cérémonie s'est déroulée au monument aux morts :

- Dépôt d'une gerbe
- Le message de l'UFAC a été lu par Mathis, jeune citoyen de la Paix
- L'hommage de Madame Darrieussecq a été lu par Monsieur le Maire

Les jeunes conseillers du CMJ ont rendu hommage aux soldats morts pour la France en citant les 42 noms présents sur la stèle pendant que les enfants déposaient chacun un petit drapeau. Pour chaque personne citée, un drapeau a été déposé afin que chacun de nous se souvienne que ces personnes ont donné leur vie pour que nous soyons libres.

Pour clôturer la cérémonie, les membres du CMJ accompagnés des enfants ont entonné La Marseillaise.

Le vin d'honneur a été partagé à la salle communale.

La cérémonie s'est ensuite poursuivie à la Résidence Albert Aubry :

- Levée des couleurs
- Dépôt de gerbe
- Lecture par M. le Maire

Le vin d'honneur a également été partagé à la Résidence Albert Aubry. ■

René RAISON / Émilie BOUÉ



Décembre

Mise en lumière des illuminations de Noël

Le vendredi 2 décembre, pas loin de 50 personnes ont affronté le froid pour admirer les nouvelles illuminations route de Janzé mais aussi les chalets réalisés par le Comité Cadre de Vie lors de deux soirées travaux. Les enfants ont pu récupérer une lanterne pour la rapporter chez eux. C'est au chaud que la soirée s'est terminée autour d'un bon vin chaud pour les adultes bien entendu.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la troisième édition. ■

Émilie LOUVEL





Décembre

Marche Chemins et Randonnées Retiers-Le Theil pour le Téléthon

Depuis de nombreuses années, l'association se mobilise avec l'AFM-Téléthon afin de collecter des fonds pour la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires, en organisant des randonnées au départ du site de la Roche aux Fées, majoritairement le premier samedi de décembre.

Près d'une soixantaine de marcheurs, adhérents ou non adhérents, accompagnés d'un petit groupe de Janzé Athlétisme, bravant le froid hivernal, ont répondu présents ce samedi 3 décembre au départ de la Roche aux Fées pour 2 circuits de 9.5 et 10.5 km.

Un don de 250 € légèrement supérieur à l'année dernière sera remis au Téléthon. Un grand merci à tous ! ■

Geneviève FERRÉ



Expression de la minorité

Le Mot de la Minorité Municipale

Chères Theillaises, chers Theillais,

Il y a un an nous venions vers vous à travers ce bulletin avec nos aspirations, nos revendications. Elles sont toujours d'actualité puisque force est de constater que les choses n'ont pas réellement bougé. L'équipe en place poursuit un programme qui ne nous semble pas adapté aux besoins impérieux de la commune et de ses habitants.

Malgré nos remarques et nos propositions la majorité continue de prioriser la création de lotissements et l'arrivée de nouveaux habitants sans pour autant anticiper les structures d'intégration suffisantes. Nous réclamons sans cesse des lieux de vie et d'accueil afin de favoriser le rapprochement des habitants et d'assurer le dynamisme local. C'est d'ailleurs pour répondre à notre insistance que le Conseil Municipal a enfin accepté d'étudier la possibilité d'acquérir la propriété de la famille Saulnier en plein centre bourg dans l'éventualité d'y planter un espace de rencontre, de loisir et d'échange.

Vouloir à tout prix installer de nouveaux habitants dans le seul but d'assurer la pérennité d'une école ne nous semble pas être une priorité absolue.

Par ailleurs nous avions proposé d'indexer les tarifs de la cantine scolaire sur le quotient familial comme le font quasiment toutes les communes aux alentours. Malheureusement la majorité s'y refuse et pourtant cette mesure ne provoquerait aucune augmentation. Il s'agit tout simplement de venir en aide aux familles

qui en ont le plus besoin sans taxer les autres. Il peut d'ailleurs paraître choquant que la majorité montre plus de réticences à financer l'application du tarif dégressif qui s'adresse à tous, que le RPI.

Il existe de nombreuses aides, dont des aides d'État qui vont jusqu'à proposer la cantine à un Euro. La cantine est un service public dont la vocation n'est ni de faire des bénéfices, ni même d'être à l'équilibre. Sachez par exemple que les communes de Retiers, de Martigné-Ferchaud et de Janzé pratiquent cette tarification. À Retiers le prix d'un repas s'échelonne de 1€ à 2,70€ à Martigné-Ferchaud de 1€ à 3,70€. Ces politiques permettent d'agir pour la prévention et la lutte contre la pauvreté en favorisant l'accès à une alimentation complète et équilibrée. Au Theil-de-Bretagne le tarif est de 4,10€ pour tout le monde, ce qui nous semble être une aberration absolue.

Voici quelques exemples des idées que nous défendons et qui nous semblent d'avantage correspondre aux besoins actuels. Nous continuons d'agir pour ce que nous pensons être le bien de notre commune et de nos concitoyens et restons à votre écoute. Nous vous offrons tous nos vœux et vous souhaitons le meilleur pour 2023.

Les élus de la minorité municipale

Hubert BLANCHARD - Anne GUILLEVIN -

Isabelle LE PIT - Willy TOURTIER-GENDROT -



École Publique

ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Elles ont eu lieu le vendredi 7 octobre.

Les parents suivants ont été élus :

Emilie PHÉLISSÉ (maman de Milann en CE1), Alexandra CHÉVY Pannetier (maman de Lénaë en CE1), Aude CHAUPITRE (maman d'Ambre en GS), Lucy BIGOT (maman de Katnyss en CP), Anusha PETIT (maman de Madhi en CE2) et Julie GUGUEN (maman d'Elya en GS).

Janvier - juillet 2022 :



Les plus jeunes à la galerie sonore d'Angers

Le 5 mai, les élèves de MS, GS et CP se sont rendus à Angers pour découvrir les instruments de la galerie sonore. Cet

VOICI L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'école compte dorénavant 91 élèves pour 4 classes.

- ▶ Marie ALONSO TPS-PS-MS (6 + 8 + 5 soit 19 élèves), déchargée pour la direction le lundi par Claire CHEVREL
- ▶ Katia NÉVO GS-CP (16 + 8 soit 24 élèves)
- ▶ Karine TOURTIER CP-CE1 (9 + 11 soit 20 élèves)
- ▶ Carine PAYEN CE2-CM1-CM2 (8 + 9 + 11 soit 28 élèves)
- ▶ Laëtitia TOUFFET est l'ATSEM des TPS-PS-MS et Elodie BOISSIÈRE celle des GS.

L'équipe est complétée par une AESH, Gaëtane BARRE pour l'accueil de 3 enfants en situation de handicap.

établissement rassemble, en France, une des plus grandes collections d'instruments provenant du monde entier. Les élèves ont ainsi prêté leur oreille à des sons exotiques, mais surtout ils ont joué sur certains de ces instruments. Quel plaisir pour les yeux et les oreilles !

En forme !

Des séances d'athlétisme ont été proposées aux élèves de CP, CE1 et CE2 par les animateurs de l'Office des Sports de Retiers. 8 séances pour améliorer sa course, son lancer et son saut. Apprendre les bons gestes, se dépenser, se dépasser, connaître le vocabulaire associé à ces sports et donner envie de faire cette activité en club, tels étaient les différents objectifs de ces séances.

Les rythmes de l'Amérique latine

Des professeurs de musique du Hang'art sont venus à l'école pour animer des séances de musique sur le thème de l'Amérique latine auprès des classes de GS-CE1 et de CP-CE2.

Au programme : chant, jeux vocaux, jeux de rythme, écoutes, percussions corporelles au rythme de la salsa, la rumba, la samba et du carnaval !!!

Pour finaliser le projet, les classes ont participé au concert organisé par les élèves de la classe Orchestre. Bravo à tous !

Autour de la classe Orchestre

Dans le cadre de notre projet d'école, nous sommes allés visiter la galerie sonore d'Angers. Nous avons pu découvrir des instruments d'autres continents : Afrique, Indonésie, Maghreb.

Les enfants ont pu travailler en rythmes,



entendre et admirer les plus grands avec leurs drôles d'instruments : trompettes, tubas, trombones, percussions.

A la fin de l'année, on a fini en fanfare avec un très joli concert où les plus jeunes ont accompagné la classe Orchestre en chanson.

Dans le cadre du projet de liaison CM2-6ème, les élèves ont aussi assisté avec les élèves du collège à un concert de l'ONB au théâtre des Jacobins à Rennes : un concert devant un grand orchestre cette fois !

A bicyclette !

Côté sport et sécurité routière, les élèves de CM1-CM2 ont participé à un cycle vélo : 3 ateliers dans la cour pour apprendre à maîtriser son vélo, sa trajectoire, pour apprendre à circuler ensemble. Puis 2 sorties sur route dont une nous a conduits à la ferme de la Beucherie au Theil. Léa, la maman de Nino, nous a gentiment accueillis et nous a fait découvrir son métier et sa ferme. En prime, petite dégustation de fromages : un régal !

Nous avons fini l'année en travaillant sur les gestes de premiers secours : les élèves ont pu mettre en pratique par ateliers grâce à l'intervention de Mr Jérôme Pezon, pompier à Retiers.

Ensemble on va plus loin...

La dernière semaine, nous avons fait des Olympiades au stade André Hoisnard.



Des équipes, constituées d'élèves de la TPS au CM2, s'affrontaient sur des jeux de courses, de lancer, de saut, du palet...puis nous avons pique-niqué tous ensemble. Nous pouvons remercier les anciens élèves de l'école (collégiens, lycéens, étudiants) qui nous ont apporté leur aide et leur bonne humeur.

Merci à tous les parents qui nous accompagnent lors des sorties, ainsi qu'à l'Amicale Laïque et la Mairie pour le financement de tous ces projets.

Merci Elodie !

Nous avons terminé l'année en mettant à l'honneur Elodie Jamier qui a travaillé comme ATSEM à l'école et à la cantine, nous la remercions beaucoup pour son investissement et nous lui souhaitons une bonne année 2023 !

Depuis la rentrée de septembre

Le thème de l'année est L'EAU.

En effet, cette année, les élèves du CP au CM2 vont partir en classe rivière fin janvier !

L'initiation à l'anglais est assurée par les enseignantes en faisant maintenant des séances quotidiennes. Les MS-GS découvrent différentes langues, ils ont commencé par l'allemand et vont poursuivre avec l'espagnol !

Les séances de piscine ont lieu de septembre à décembre pour les élèves de CP-CE1-CE2-CM1-CM2.

Toutes les classes se rendent à la bibliothèque, c'est toujours un plaisir d'entendre les histoires de Bernadette.

Mission Archéo

Jeudi 22 septembre, par une très belle journée ensoleillée, les élèves de CE1 et CE2 se sont rendus sur le site mégalithique de la Roche-aux-Fées pour la journée mission archéo proposée par l'animatrice de Roche aux Fées Communauté. Les enfants ont étudié la manière dont le site a été construit de façon ludique, grâce à des tablettes numériques. Après avoir travaillé sur les différentes périodes de la préhistoire, ils ont également poli une pierre afin de fabriquer une pendeloque et ont effectué un lancer de sagaie avec propulseur.

A 13 h 51, le vendredi 14 octobre, les élèves de l'école ont participé à l'opération « Un quart d'heure de lecture dans toute la Bretagne ». Ils ont pu choisir parmi les livres achetés avec le Plan Bibliothèque.

L'an dernier, en l'honneur de Samuel Paty, nous avons planté un arbre dans la cour de l'école. Cette année, lundi 17 octobre, pour ne pas oublier les valeurs qu'il défendait en enseignant chaque jour,



nous avons écrit des mots sur les poteaux qui protègent l'arbre : laïcité, tolérance, respect des autres, liberté d'expression...

Les élèves de CM2 ont fait leurs premiers pas au collège en courant...pour le cross vendredi 21 octobre. Ils ont été invités à trouver des parrains pour financer chaque tour : l'argent récolté a été remis aux Restos du Cœur.

Préparation de la rentrée 2023

Votre enfant est né avant septembre 2021, vous souhaitez qu'il entre à l'école en septembre 2023 ou janvier 2024.

N'hésitez pas à en informer l'école publique dès maintenant en appelant le 02 99 47 79 29.

Les enseignantes vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous offrent leurs meilleurs vœux pour cette année 2023 !

Amicale de l'École Publique

2022 fut une année de concrétisation de projets mis en veille en 2021. L'association a en effet pu recréer des événements tout au long de cette année écoulée.

Le 1er mai a eu lieu le vide-greniers inter-écoles avec une nouvelle organisation et sur un nouvel espace, le stade André Hoisnard. Cette édition fut un succès grâce à la mobilisation des bénévoles des deux écoles et une météo clémente. Vous pouvez déjà noter dans vos agendas la date du prochain vide-greniers : **dimanche 30 avril 2023**.

Le 19 juin, avec la fête de l'école, les rues du Theil-de-Bretagne virent défiler des écoliers enthousiastes. Puis parvenus au Stade André Hoisnard, ils proposèrent des spectacles et s'égayèrent aux nombreux stands. En paral-

lelle, se déroulait le concours de palets où s'affrontèrent 41 équipes. Les enfants, et les parents, furent ravis de se retrouver dans cette ambiance conviviale et festive.

Lors de la rentrée de septembre 2022/2023, un nouveau bureau s'est constitué. C'est donc avec une équipe renforcée et dynamique que l'association repart sur les chapeaux de roues. Une nouvelle manifestation est organisée le samedi 15 octobre à la salle des fêtes d'Essé : un loto, qui se renouvellera chaque année pour financer des voyages scolaires.

Et toujours des projets : une tombola de Noël, une vente de brioches, le vide-greniers et la fête de l'école.

De belles perspectives pour de nouveaux projets scolaires pour les enfants ! ■

Composition du bureau

Président : Lucas GENDREAU
Vice Présidente : Cindy GABRIALEAN
Trésorière : Karine GOMMELET
Vice Trésorière : Lucy BIGOT
Secrétaires : Aude CHAUPITRE, Simon DUGAST et Amélie GARNIEL

Contact :

Lucas GENDREAU 06 88 08 64 16
lucas.gendreau@gmail.com

Cindy GABRIALEAN 06 45 19 78 70
lacindy35@hotmail.fr

Amicale de l'École Publique
du Theil-de-Bretagne





En 2021-22, 61 élèves étaient inscrits à l'École Sainte Marie répartis en 3 classes : 16 élèves en TPS-PS-MS avec Sylvie TOUCHARD et Jocelyne FRANCINEAU, 22 élèves en CE1-CE2 avec Isabelle GUYOMARD et 23 élèves en CE2-CM1 avec Valéry NAULET et Fabienne BORELLO. L'équipe comptait également, Gaetane BARRE, auxiliaire de vie scolaire et Brigitte, employée de service.
Au total, les six classes du RPI avec l'école Ste Jeanne d'Arc de Coësmes rassemblaient 125 élèves.

Rentrée 2021 avec une part d'incertitude...

Après une année 2020 difficile et la mise en place des gestes barrières, il était plutôt agréable de rentrer avec moins de contraintes même si cela s'annonçait avec des hauts et des bas pour cette année scolaire. Nous avons cependant pu mener à bien la plupart de nos projets...

Activités artistiques

Projet musique



Nous avons pu conduire le projet musique qui avait pour thème « Chants et rythmes de l'Afrique sub-saharienne ». L'objectif de ce projet était de produire un spectacle devant les parents pour la fin d'année scolaire mais nous avons préféré produire un enregistrement, les

École Privée Sainte-Marie

contraintes étant encore trop grandes à la date prévue.

Tous les élèves sont entrés dans ce projet avec beaucoup d'enthousiasme. Toutes les classes de primaire ont participé. Les séances de musique étaient animées par Cécile et Françoise, musiciennes du HANGART qui interviennent depuis de nombreuses années pour les projets musicaux du RPI.

Bravo aux élèves et aux intervenants qui ont conduit ce projet et chanté sans masque contrairement à l'année précédente !

Projet Cirque



C'était le grand projet de l'année ! Le cirque Alexandro Klising s'est installé dans le RPI pour 2 semaines et au Theil en toute fin d'année scolaire.

Tous les élèves du RPI de la maternelle

au primaire ont profité de 7 à 8 séances de cirque avec des professionnels dans une semaine très intense. Chacun en a pleinement profité après de longs mois de contraintes sanitaires.

Evidemment la semaine s'est terminée par un grand spectacle sous le chapiteau où toutes les familles étaient invitées. Quelle chance, quel plaisir et que d'émotions pour les enfants de se produire devant un public de quelques centaines de personnes !

Cette semaine de cirque laisse de grands souvenirs à chacun. Merci et bravo aux membres de la troupe Alexandro Klising pour leur professionnalisme !

Activités sportives

L'Office des Sports de la Roche aux fées propose des activités qui permettent d'étoffer les propositions d'activités sportives, souvent limitées matériellement dans le cadre scolaire.

Escalade



Les CP, les CE1-CE2 et les CM2 ont eu la chance de bénéficier d'une séquence d'escalade. Ils ont pu s'initier à l'escalade grandeur réelle en toute sécurité sur le magnifique mur de Coësmes.

Savoir Rouler A Vélo

En cette fin d'année, la classe de CM1 a sorti les vélos pour, d'une part améliorer la maîtrise du vélo, mais également pour apprendre les règles de circulation. En 2 jours, l'objectif est de pouvoir circuler dans la rue en toute sécurité.



Cross des écoles



Au programme de ce début d'année, on trouvait également notre traditionnel cross solidaire ELA. Quel plaisir pour les élèves de CM1 et CM2 de pouvoir se retrouver avec les collégiens au Stade de Martigné pour une grande course. Nos élèves ont couru avec les 6èmes, encouragés et encadrés par les plus grands avant de devenir spectateurs eux-mêmes pour encourager les 5èmes, 4èmes et 3èmes. Tous les élèves ont participé à cet effort et ont encouragé avec joie et enthousiasme leurs camarades !

Finalement une belle fête du sport partagée entre écoliers et collégiens qui venait conclure le cycle de course à pieds du début d'année.

La randonnée, thème de l'année

La randonnée est une activité de plein air, insensible aux contraintes sanitaires aussi nous l'avions choisie comme thème annuel. Nous en avons fait 3 dans l'année dont une grande en fin d'année avec les CE1, CE2 et CM1.

Les petits ont également marché sur des distances plus courtes, à l'étang de Thourie en particulier. Solidarité et sens de l'effort étaient au programme pour tous !



étaient tous en noir et blanc, agrémentés d'une cravate pour certains, tenue s'apparentant à l'uniforme de rigueur chez nos voisins anglais.

Nos activités du jour se sont déroulées en langue anglaise, que ce soit en classe ou en extérieur pour le plus grand plaisir des enfants.

Pour la journée des couleurs, chaque classe devait s'habiller d'une couleur donnée et nous avons fait quelques activités en lien avec les couleurs. Une belle occasion de faire des activités qui sortent de l'ordinaire.

Fête de l'été

Cette fête est toujours très attendue par les grands qui sont en charge d'organiser des jeux pour les petits. Les CM préparent différents jeux par groupes de 3-4 élèves et installent tout leur matériel sur un terrain de foot. Les petits passent par tous les jeux au cours d'une demi-journée sportive, fatigante avec un pique-nique pour conclure ce beau moment !

Sorties scolaires de fin d'année

Les petits ont fait une sortie dans une ferme pédagogique à Rougé tandis que les CM2 découvraient les glaces Van Valenberg à Janzé dans le cadre d'une activité portant sur l'agriculture et l'alimentation. Pour les autres classes, hormis les randonnées, le cirque a largement occupé le temps de fin d'année !

APEL du RPI Le Theil-Coësmes



Principales activités de l'association :

L'Association des Parents d'Elèves de l'École Libre (APEL) du RPI de Coësmes-Le Theil a pour missions :

- ▶ Accueillir les nouveaux parents
- ▶ Être à l'écoute des parents et de leurs enfants
- ▶ Être un relais d'information entre les parents qui le souhaitent et le corps enseignant
- ▶ Participer au financement des activités pédagogiques et culturelles des enfants
- ▶ Préparer un arbre de Noël pour les enfants
- ▶ Participation au conseil d'établissement avec OGEC, parents, enseignants....

Pour quel public ?

Parents d'élèves de l'École Privée

Composition du bureau

Présidente : Stéphanie PERRAULT

Vice-présidente : Amélie COLICHET

Tresorière : Catherine LEGRAND

Secrétaire : Aline REQUEST

Contact :

apelrpcoesmesletheil@gmail.com

Stéphanie PERRAULT

stephanie.perrault@gmail.com - 06 64 45 73 95

apelrpcoesmesletheil@gmail.com

<http://www.ecolesdecoesmesetletheil.com/p/apel.html>

■ APEL école privée Coësmes - Le Theil



Les temps forts de l'année

Tout au long de l'année : collecte de journaux et publicités avec la mise en place de bennes

- Septembre 2022 : réunion d'accueil des nouveaux parents et Assemblée Générale
- Novembre 2022 : vente de chocolats et de sapins de Noël

- Décembre 2022 : goûter de Noël dans chaque école et Arbre de Noël
- Janvier 2023 : vente d'étiquettes de marquage personnalisées
- Février – Mars 2023 : vente de gâteaux et biscuits
- Avril – Mai 2023 : vente de saucissons
- En Juin 2023 : kermesse de l'école au Theil ■

OGEC

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est présent dans chaque école en France, il est composé de bénévoles (parents, anciens parents, anciens élèves...). Sa mission est de mettre à disposition des enseignants et des enfants, un environnement fonctionnel, accueillant et conforme aux normes de sécurité. Il travaille en étroite collaboration avec les responsables de l'établissement pour mettre en œuvre le projet éducatif de l'école.

Ses compétences s'exercent dans trois domaines principaux :

Gestion financière et comptable :

L'OGEC assure le suivi des comptes, gère les encaissements (contributions, divers...) et définit les orientations budgétaires.

La fonction employeur :

L'OGEC gère, en complémentarité avec le chef d'établissement, l'embauche et la rémunération du personnel non-enseignant de l'école.

L'entretien du patrimoine immobilier et mobilier :

L'OGEC a en charge la gestion du patrimoine immobilier scolaire. Il gère ainsi les travaux de réparation, d'amélioration et d'entretien du bâtiment.

Régulièrement, nous faisons appel à des parents pour offrir un peu de leur temps et de leur savoir-faire pour réaliser des travaux d'entretien, de maintenance, d'amélioration du cadre de vie de nos enfants. En général, les travaux ne demandent pas de compétences techniques particulières mais simplement de la disponibilité et de l'envie !

L'OGEC organise également le vide-greniers et son traditionnel Pot-au-Feu.

Nous vous y attendons nombreux !

Toutes ces missions peuvent être menées à bien uniquement grâce à l'implication

Le conseil d'administration

Co-Présidents :

Ludovic LOUVEL et Jean-Philippe MARTIN

Secrétaire : Eloïse GINGAST

Trésorier : Anthony TREUILLIER

Membres du conseil d'administration :

Mickaël LECOMTE - Anthony SERREAU

Laurent GOUBET - Frédéric JOHAN

Stéphane VIDAL - Fabien RACOUET

Membres de droit :

La présidente APEL :

Stéphanie PERRAULT

Le président de l'UDOGEC

Le représentant de la tutelle diocésaine

Ils disposent d'une voix délibérative.

Le chef d'établissement est invité au CA et y participe avec une voix consultative sauf pour les questions qui le concernent.



Contact :

M. Ludovic LOUVEL, 7 l'Homme

Tél. 06 86 15 44 90

M. Jean-Philippe MARTIN

4, allée Jean-Marie Garnier

Tél. 06 09 37 77 13

ogec@letheil-sainte-marie.fr

www.letheil-sainte-marie.fr

des parents d'élèves dans le fonctionnement de l'établissement. La comptabilité, l'informatique (internet), le bricolage sont des compétences importantes pour l'OGEC, mais la plupart du temps il suffit simplement de vouloir s'investir dans la vie de l'école de nos petits, au travers de décisions qui les concernent directement, dans leur quotidien.

La qualité de votre engagement n'est pas liée à la durée et à la fréquence de celui-ci. Chaque contribution est importante...

Et chacun fait au mieux, en fonction de ses disponibilités ...

N'hésitez donc pas à nous contacter si vous souhaitez nous apporter votre aide ou si vous avez des questions sur un des points précédents à l'adresse suivante ogec@letheil-sainte-marie.fr.

L'équipe OGEC se tient à votre disposition pour en discuter.

L'équipe OGEC, l'équipe enseignante et non enseignante de l'École Sainte Marie

remercient sincèrement toutes les personnes qui contribuent à la vie de l'école et vous offrent tous ses vœux pour l'année 2023.

Surtout n'hésitez pas à visiter notre site www.letheil-sainte-marie.fr et à venir nous rencontrer à l'école.

Dates à retenir en 2023 :

Dimanche 30 avril : vide-greniers

Dimanche 25 juin : kermesse

Samedi 18 novembre : soirée pot-au-feu



Médiathèque du Theil-de-Bretagne

La navette

Avec le service navette, je peux m'inscrire dans n'importe quelle médiathèque et accéder aux collections des 12 médiathèques et du point lecture d'Eancé.

La navette passe dans chaque médiathèque, tous les jeudis.

Avec ma carte :

- Je peux emprunter et rendre mes documents où je veux.
- Je peux réserver et faire venir des documents d'une autre médiathèque et dans la médiathèque de mon choix.

Ressources numériques : cinéma, livres, musique, savoirs

Votre médiathèque est heureuse de vous proposer ses services en ligne ! Ce service vous permet d'accéder gratuitement et légalement à une offre de contenus en ligne de cinéma.

C'est une nouvelle façon pour nous de vous proposer nos sélections, nos thématiques et nos évènements, et un lien de plus pour partager avec vous nos œuvres préférées !

Il permet également de donner accès aux enfants à un espace sécurisé qui leur est dédié.

Les ateliers du mercredi (loisirs créatifs)

Chaque 2^e mercredi de chaque mois un atelier bricolage à thème vous est proposé gratuitement pour tout public à partir de 6 ans.

La console PS5

Aux horaires de la médiathèque, un espace dédié pour jouer sur PS5 pour tout public, n'hésitez pas à venir voir et utiliser ce nouvel outil dans une ambiance conviviale.

Exposition « Les yeux au ciel »

Cette année 2022, nous avons accueilli les photos et les poèmes de M. Patrick LEBRETON, artiste amateur du Theil-de-Bretagne.

Les prix littéraires

Lancement du prix Tatoulu avec Thierry Mousset conteur et libraire à Laval.

Prix : Tatoulu

- Lire les 4 ouvrages sélectionnés dans leur catégorie
- Voter pour leur livre préféré.

Prix : A la foli're

Le prix A la foli're est un prix littéraire qui s'adresse aux lecteurs adultes des médiathèques de la Roche aux Fées.

Sélectionnés par des bibliothécaires et des bénévoles, ces romans entraînent à la découverte d'auteurs, de styles, d'histoires de vie...

Prix : Kazabül

Le prix Kazabül (bandes dessinées adultes) est un prix littéraire qui s'adresse aux adultes du réseau.

Autres services

- Les grainothèques
- La ludothèque le pass trap (Coësmes)
- Le fond parentalité
- Le portage de document à domicile
- La fabrique
- Animations et Accueils de classes
- « Une petite histoire passait par là » - « La tête dans les histoires »

Et aussi

L'accès au catalogue et à tous les agendas des animations du réseau Libellule.

Pour tout savoir sur les nouveautés de toutes les médiathèques de Roche aux Fées Communauté.

Donner son avis ou faire des suggestions.

<http://bibliotheques-rocheauxfees.fr>

Horaires d'ouverture :

Mardi 16 h 30 - 18 h 30 - Mercredi et vendredi 14 h - 18 h 30 - Dimanche 10 h 30 - 12 h 30



*La médiathèque recherche de nouveaux bénévoles pour assurer l'ouverture de Biblio'Theil tout au long de l'année.
Si vous avez de la disponibilité pendant les horaires d'ouverture, venez nous rejoindre !*





Lotissement communal « La Huberdière »

Pour rappel, en 2021, le Conseil Municipal avait effectué le choix du bureau d'étude et du maître d'œuvre pour réaliser le lotissement d'habitations « La Huberdière ».

En 2022, la commission urbanisme a continué de travailler activement sur le lotissement « La Huberdière ». Ce travail a permis de définir un plan de composition et un règlement de lotissement.

Le 20 octobre 2022, Monsieur le Maire, Benoît CLEMENT a signé l'acte authentique d'achat du terrain avec les Consorts :

- ▶ BOISNARD pour la parcelle ZN 521 d'une superficie de 7 440 m²,
- ▶ DEBROISE pour la parcelle ZN 525 d'une superficie de 10 672 m².

C'est pourquoi, nous pouvons aujourd'hui affirmer l'achat de ces terrains pour une superficie totale de 18 112 m². Ce périmètre est délimité par le polygone jaune.



Le cabinet Atelier du Marais nous assiste pour la concrétisation de ce projet. Fort de son expérience, nous avons rapidement établi un plan de composition établi autour de différents axes notamment la trame verte et bleu, un lotissement sécurisé et enfin un nouveau quartier agréable tout en étant proche du centre bourg.



Un plan de composition, c'est quoi : il correspond au projet d'aménagement qui sera mis en place lors de la phase travaux. Concrètement, nous parlons des emplacements des zones de construction, des zones de circulations, des liaisons douces, des connexions avec les quartiers existants,

Comme évoqué plus haut, ce lotissement sera créé autour

d'une trame verte et bleu, ce qui induit que les espaces boisés seront conservés et l'écoulement naturel de l'eau ne sera pas dévié. Nous souhaitons continuer la logique de créer des lotissements végétalisés qui sont plus agréables. Afin de pouvoir obtenir un résultat assez rapidement et surtout dans le but d'éviter le maximum de vis-à-vis, il a été retenu dans la phase viabilisation que les haies vives arbustives seront intégrées dans les travaux ordonnés par la Mairie. La végétalisation est donc incluse dans le cahier des charges des marchés qui seront publiées en 2023. De plus, ce lotissement sera conçu de manière à infiltrer les eaux de pluie à l'échelle parcellaire. Une réflexion a été menée afin d'installer à l'échelle parcellaire des cuves de récupération d'eaux pluviales mais la commission n'a



pas souhaité imposer cet investissement et le rendre obligatoire. En revanche, ce type d'équipement sera probablement un plus et s'inscrit dans la logique de ce lotissement.

L'une des priorités des membres de la commission est de créer ce nouveau quartier en pensant à la sécurité routière. En effet, dans une réflexion globale à l'échelle communale, nous souhaitons que les nouveaux habitants de ce quartier puissent se déplacer simplement et sans que la circulation routière soit un frein. La circulation sera réalisée autour d'un axe principal avec des axes secondaires desservant le secteur du lotissement. Certains secteurs seront d'ailleurs composés de placettes ce qui va permettre de sécuriser le lotissement. Certaines voies seront partagées (piétons/voitures) avec une limitation de vitesse probablement marquée.

Le lotissement sera bordé au Nord par la continuité de la piste cyclable Le Theil-Retiers. Cette voie cyclable sera intégrée dans le plan de déplacement à l'étude. Le lotissement sera également desservi par des liaisons douces permettant de se promener vers les quartiers avoisinants.

Ce plan de composition permet également de définir les zones de constructions sur chaque parcelle. Les bandes d'accroche avec les habitations mitoyennes ou les zones d'accès. Dans le cadre d'une logique d'ensemble, de nombreuses parcelles ont des points similaires notamment concernant :



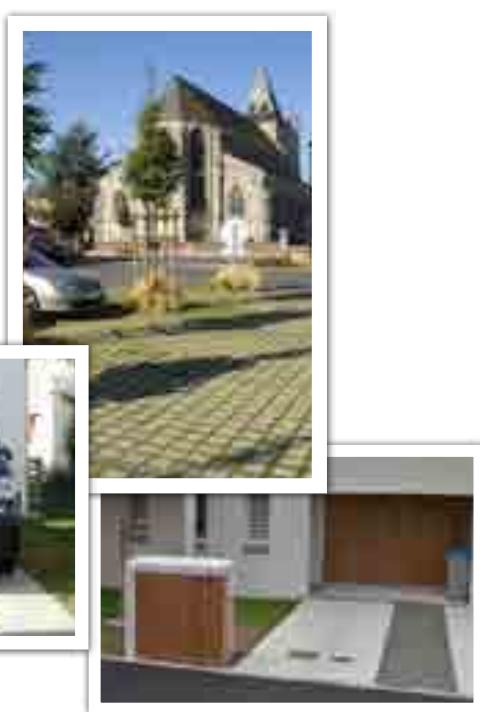
Les bandes d'accroche :

Les bandes d'accroche permettent de structurer un front de rue. Cela permet d'animer la rue par la variation de l'implantation des habitations alternant pignons et façades. De plus, cette implantation permet d'éviter l'implantation systématique en retrait. Ces bandes permettent d'inciter l'implantation de la construction le plus au nord possible pour optimiser les espaces verts privatifs au sud (jardins).



La desserte de lot :

Elle est composée d'une placette d'entrée de lot de 30 m² afin de garantir le stationnement de deux véhicules. Cet accès automobile est obligatoire, son positionnement est figé au plan de composition. Les espaces de stationnement extérieurs seront conçus de façon à limiter l'imperméabilisation des sols. Des carports seront possibles pour partie sur ces dessertes.



Une harmonisation avec les toitures :

Les toitures à pans seront obligatoires. Le sens des pans n'est pas imposé. Les toits plats seront interdits pour ce lotissement. Les toitures à pans ou monopente devront être respectées. L'ardoise naturelle sera préconisée. Une typologie de toiture sera employée par volume.

Aspect extérieur des constructions (façades, matériaux, couleurs) :

L'ensemble des façades doit faire l'objet d'une attention particulière et respecter les principes suivants :

- Le traitement architectural de la façade mettra en avant des volumes simples et épurés.
- L'unité d'aspect des constructions doit être recherchée par un traitement harmonieux de toutes les façades, y compris celles des volumes secondaires.
- Plusieurs teintes pourront être autorisées pour une même construction à condition qu'elles soient réparties par volumes et dans la limite de deux teintes d'enduits par construction.
- Les ouvertures seront cohérentes et ordonnancées : centrées ou alignées.

La Hubertièvre en chiffres :

1,8 hectare ;

33 lots dont 29 lots à bâtir libres de constructeur de type maison individuelle et 1 macro-lot pour des maisons groupées d'au minimum 4 logements (programme d'habitat social) ;

Majorité des lots comprise entre 350 et 450 m².





Piste cyclable entre le Theil-de-Bretagne et Retiers

L'aménagement de la piste cyclable, entièrement sur le territoire du Theil-de-Bretagne, et sous maîtrise d'œuvre de Roche aux Fées Communauté, a démarré début septembre et doit se terminer pour la deuxième quinzaine de janvier. C'est Roche aux Fées Communauté qui dispose de la compétence déplacement doux depuis 2018.

Le plan vélo comporte 4 liaisons :

- Retiers / le Theil-de-Bretagne
- Retiers / Coësmes
- Retiers / la Roche aux Fées
- La Roche aux Fées/ Marcillé-Robert

La première liaison, entre Retiers et le Theil-de-Bretagne, va permettre de rapprocher les deux bourgs , distant de 2 km en favorisant les déplacements doux des habitants en toute sécurité.

Sur les 2 km de piste cyclable, 21 conventions d'occupation temporaire et autorisation de travaux annexes ont été signées par les riverains impactés par le tracé. Un reprofilage des talus,

abattage ou élagage d'arbres, alignement des clôtures, plantation de haie, création de mur de soutènement ont été réalisés en limite du domaine public.

Pour pouvoir réaliser cette piste cyclable, large de 2,50 m, la chaussée a été rétrécie de 6,50 m à 5,50 m. Une noue enherbée drainante de 1.50 m de large, permettra l'écoulement des eaux pluviales et assurera la séparation entre la chaussée et la piste cyclable, sur tout le linéaire. excepté sur le pont traversant la 2x2 voies. Une bordure béton sécurisera les cyclistes, ainsi que le rehaussement du garde-corps du pont à 1,40 m.

Sur le linéaire, deux passerelles bois, d'une longueur totale de 65 m, permettront de franchir les deux cours d'eau.

La mise en service de la piste cyclable est prévue pour la mi-février. Les usagers de celle-ci seront prioritaires par rapport aux autres véhicules la traversant, notamment au niveau des nombreuses sorties de propriétés. Les véhicules auront deux arrêts à réaliser avant d'accéder à la chaussée. Une résine, recouvrant l'enrobé, préviendra les usagers de la piste cyclable, d'une potentielle sortie de véhicules.

Christophe LECOMTE



Le nouvel espace « La Millière »

Vous avez tous entendu parlé de ce quartier en cœur de bourg appelé à ce jour « La Millière ». En effet, ce projet est porté depuis de nombreuses années par les différentes équipes municipales qui se sont succédées. Pour rappel, le 06 juin 2012, notre Commune et l'Etablissement Public Foncier (EPF) ont signé une convention afin de missionner cet établissement pour acquérir par tous les moyens (négociation amiable, préemption et expropriation) les emprises foncières nécessaires à la réalisation de l'opération envisagée sur le secteur de la Millière.

Aujourd'hui, la procédure est achevée, ce qui signifie que le terrain a été acheté par l'EPF pour la Commune. Lorsque le projet de ce nouveau quartier sera achevé, la commune achètera à l'EPF cette emprise foncière.

En 2022, nous avons sollicité, moyennant une prestation,

le Syndicat d'Urbanisme afin qu'il assiste la Commune en tant qu'assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour établir le cahier des charges et assister la commune pour recruter un bureau d'études. Cette prestation a coûté 2 800 €.

La Millière, c'est quoi :

De quel secteur parlons-nous ? Il s'agit de l'espace localisé en face de l'Ecole publique. Le périmètre du projet d'aménagement s'étend sur 4364 m². Pour beaucoup, cette surface semble importante mais selon le projet retenu, cette superficie peut être vite consommée en réalisant un projet mixte. Le périmètre est illustré par les pointillés rouges figurant sur l'image ci-après.



Le 28 juin 2022, des auditions en compagnie du Syndicat d'Urbanisme ont été menées afin d'échanger avec les 3 premiers candidats présélectionnés. A l'issue de ces auditions, le Conseil Municipal a délibéré sur le choix du bureau d'étude qui va nous accompagner pour la conception de ce projet. Il est confié au groupement « Atelier PréAU » et « Terre et Toit ». Ce marché a pour missions :

- L'actualisation de l'étude pré-opérationnelle sur ce secteur pour une prestation de 9 030 €,
- L'étude de programmation d'un pôle enfance jeunesse pour un montant de 24 960 €.

Une réunion de lancement a été réalisée le 19 septembre 2022. Le cabinet a effectué une journée d'observation notamment sur l'usage des services actuels, les équipements existants et les connexions entre eux. Enfin, ils ont visité de nombreux équipements afin de définir les besoins à l'échelle communale. Les objectifs pour lesquels le cabinet a été sollicité seront autour de ces deux axes :

- Adapter l'offre de service dédiée à l'enfance,
- Renforcer l'attractivité du cœur de bourg.

Dans un premier temps, à l'issue de la journée d'observation, le cabinet Atelier PréAU a réalisé un diagnostic des équipements publics à l'échelle communale. Cet audit permet de dé-

terminer si les équipements existants sont suffisants (espace par rapport à l'usage, confort, ...). Cet inventaire va permettre de présenter les hypothèses qui vont s'offrir afin d'améliorer les services existants (changement de bâtiments, aménagement, ...) et la localisation du pôle enfance.

Ce qu'il faut retenir de cet audit : Le Theil-de-Bretagne présente un cœur de bourg riche en équipement public dédié à l'enfance (établissements scolaires, restaurant scolaire, accueil périscolaire, bibliothèque), tous situés dans un rayon de 200 m autour de la place de l'église.

Le plan ci-dessous permet d'illustrer les équipements.



Des pistes de réflexions sont actuellement à l'étude, pour répondre aux besoins de la population. De nombreuses pistes sont plausibles, il faut tenir compte des besoins et des attentes de la population afin de réaliser un projet adapté. De nombreux services sont attendus par les habitants. Le cabinet va nous épauler pour concrétiser un projet permettant de renforcer les équipements dans notre centre bourg.

Le plan ci-dessous permet de localiser les espaces publics permettant de créer ce pôle enfance et de renforcer l'attractivité de centre bourg.



Graziella VALLÉE



La Passerelle Inauguration



Inauguration

En septembre 2022, Roche aux Fées Communauté inaugureait La Passerelle, siège de la communauté de communes, après 2 ans de travaux, subventionnés en partie par l'Etat et le Département. Avec sa « place du village » au centre du bâtiment, ce sont de nouveaux espaces qui sont proposés aux habitants du territoire avec une volonté d'optimiser l'accessibilité des services, dont de nouvelles salles de cours pour l'établissement d'enseignement artistique, Le HangArt. Cette place répond au souhait d'un lieu de vie qui se veut accueillant et chaleureux, facilement appropriable par les usagers, propice aux échanges, à la création et aux expositions.

Des services de proximité

Emploi, habitat, jeunesse, petite enfance, sport, mobilité, numérique, assainissement, juridique, social, de nombreuses permanences sont assurées au sein de La Passerelle par les partenaires et services de Roche aux Fées Communauté.

Pour connaitre toute l'offre de services, rdv sur :
www.rafcom.bzh

Retrouvez toutes les informations de Roche aux Fées Communauté sur son site internet : www.rafcom.bzh

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

16, rue Louis Pasteur - 35240 RETIERS - 02 99 43 64 87 - accueil@rafcom.bzh

Ouvert au public

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30.

Un nouveau FabLab

Après Amanlis, Janzé c'est au tour de la Fabrique Retiers de voir le jour, un projet de longue haleine mené par la Commission Petite Enfance, Enfance-Jeunesse du Conseil Municipal de Retiers et les élus de Roche aux Fées Communauté.

Situé au sein du pôle jeunesse de Retiers, ce 3e FabLab, laboratoire de fabrication numérique, s'oriente vers la jeunesse et le grand public : un lieu qui se veut familial où règne une ambiance conviviale et de loisirs. Un lieu accessible où seront proposés tout au long de l'année et encadrés par un.e FabManager Pédagogique, des ateliers d'initiation, des formation et l'émergence de nombreux projets en lien notamment avec les établissements scolaires et les associations locales.

Pourvu de nombreuses machines numériques (imprimante 3D, découpeuse laser, vinyle, brodeuse numérique, ...), le FabLab de Retiers est un lieu ressources pour s'approprier des outils numériques et prototyper des objets.

Ouvert le vendredi de 16 h à 19 h et le samedi de 14 h à 17 h, les autres temps étant réservés aux actions partenariales.



FabLab de Retiers
Pôle Jeunesse de Retiers
Stade Joseph Egu - 6, rue Georges Guynemer
07 84 00 15 71 - lafabrique@rafcom.bzh
Site Internet : www.lafabrique.rafcom.bzh



Saison culturelle

Après deux années marquées par la pandémie, la saison culturelle de Roche aux Fées Communauté revient avec un programme soigneusement concocté par le service culturel et ses partenaires.

Depuis septembre et jusqu'au printemps 2023, La saison culturelle sillonne les communes de Roche aux Fées Communauté. Théâtre, concert, spectacle, théâtre, danse... vous aurez tout le loisir de découvrir de nombreux évènements sur tout le territoire.

En 2023, dans le cadre d'une résidence-mission Roche aux Fées Communauté accueille une production Engrenage[s] : « le bal

des oiseaux ». Un projet coloré qui promet d'embarquer les habitants dans une fête rythmée et costumée !

+ d'infos sur la saison culturelle : www.rafcom.bzh

Photo : Tiki Paradise, en concert le samedi 28 janvier à Brie



Point Information Jeunesse, une enquête auprès des jeunes du territoire



Tous les 3 ans, les structures information jeunesse adressent une demande de labellisation auprès de l'Etat qui, au terme d'une évaluation globale, vient statuer sur le renouvellement de leurs agréments.

Le Point Information Jeunesse de Roche aux Fées Communauté renouvelle en 2023 sa demande de labellisation qui, cette année, fait l'objet d'une refonte.

Ce changement passe notamment par l'instauration d'un nouveau nom « Service Information Jeunesse » et la volonté de développer des services au plus près des besoins des jeunes qui évoluent.

Cette labellisation requiert un diagnostic du territoire et de ses publics, un travail qui sera entrepris par le Point Information Jeunesse de Roche aux Fées Communauté et les élus de la commission Petite-enfance Enfance jeunesse.

Les partenaires du territoire prendront également part à ce diagnostic à travers un état des lieux de l'existant.

Connaître les besoins des jeunes

Depuis novembre et jusqu'au 31 janvier 2023, une enquête est en cours auprès des jeunes du territoire, âgés de 10 à 25 ans, pour connaître leurs besoins en matière d'information et permettre ainsi d'adapter et d'améliorer les services qui leur sont proposés.

Enquête disponible sur : www.rafcom.bzh

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil (SIEFT) est composé des 25 collectivités suivantes :

Amanlis, Arbrissel, Boistrudan, Brie, Chelun, Coësmes, Eancé, Ercé-en-Lamé, Essé, Forges-la-Forêt, Janzé, La Bosse-de-Bretagne, La Couyère, Lalleu, Le Sel-de-Bretagne, Le Theil-de-Bretagne, Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud, Retiers, Saint-Sulpice-des-Landes, Sainte-Colombe, Saulnières, Teillay, Thourie, Tresboeuf.

Le comité syndical est constitué de 28 délégués appartenant à ces collectivités.

Depuis le 22 septembre 2022, le comité syndical est présidé par Christian SORIEUX, maire de Chelun, suite au décès de Jean Pierre MARTIN en juin dernier.

Le SIEFT a pour vocation de produire et de distribuer de l'eau potable. Une partie du service est exploitée en affermage. Depuis le 1^{er} janvier 2011, le délégataire est VEOLIA EAU- Compagnie Générale des Eaux. Le contrat prendra fin le 31 décembre 2022.



L'année 2023 sera marquée par le changement du délégataire du Syndicat des Eaux. Par une délibération en date du 10 novembre 2022, le comité syndical a attribué la gestion du Service public de production et de distribution d'eau potable à la Société AQUALIA à compter du 1er janvier 2023.

L'année 2022 a connu un épisode de sécheresse intense. Les réserves en eau du département ont fortement diminué au point que la préfecture a classé le département en situation de crise. Au mois de septembre, les réserves en eau permettent de produire de l'eau potable pendant seulement 90 jours. Les dernières pluies ont stabilisé la situation. La gestion de l'eau sera un enjeu majeur pour les années à venir.

Christophe LECOMTE



Tri des emballages

Votre geste quotidien se simplifie !

À partir du 1er janvier 2023 sur votre commune, il sera possible de trier tous les emballages sans exception dans le sac jaune ou la borne d'apport volontaire jaune.

S'engager pour plus de recyclage

Depuis des années, la commune s'est engagée pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. Entre 2015 et 2021, sur notre territoire, nous avons diminué de 20 % les déchets d'ordures ménagères (sac gris) en passant de 167 kg à 133 kg par habitant. Vos efforts ont donc

offert des résultats encourageants ! Pour aller encore plus loin et pour s'aligner sur les objectifs nationaux en vigueur, le SMICTOM Sud Est 35 a décidé de simplifier ses consignes de tri afin de vous permettre de trier plus et d'augmenter les performances de recyclage sur le territoire.

Ainsi, dès le 1er janvier 2023, il sera possible de déposer dans le sac ou la borne jaune les emballages en métal, en carton, les briques alimentaires, et fait nouveau, TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SANS EXCEPTION. Plus de simplicité dans les règles, moins d'hésitations.



Et en pratique ?

- C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac de tri !
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Déposez vos emballages séparés les uns des autres (ne pas les emboîter) et en vrac.

Plus de doute, tous les emballages se trient !

En bref

Ne pas emboîter les emballages : le bon geste du recyclage !

Les bons réflexes pour un meilleur recyclage : éviter d'emboîter les emballages les uns dans les autres car cela empêche le recyclage. Si vous manquez de place, aplatissez-les dans le sens de la longueur avant de les déposer en vrac dans le sac jaune ou la Borne d'Apport Volontaire.



Qui est concerné ?

Légalement, toutes les collectivités locales doivent avoir simplifié leurs règles de tri au 31/12/2022.

À partir de cette date, les consignes de tri seront identiques sur toute la France.



En ligne

Un espace personnel pour suivre ses collectes de déchets

Pour suivre votre utilisation du service de collecte des déchets, vous pouvez vous rendre dans votre espace personnel Ecocito. Ce portail est accessible via le site internet de Smictom Sud Est 35, dans la rubrique « accéder à mon espace Ecocito ». Cet espace vous permet de consulter le nombre de levées du bac ou d'ouvertures de la borne ainsi que vos passages restants en déchèteries.

Première connexion ? Demandez votre clé d'activation au SMICTOM pour créer votre compte personnel.



ADMR

Fusion de Martigné-Ferchaud et Retiers



Depuis janvier 2022, les ADMR de Martigné-Ferchaud et Retiers ont fusionné. Le siège est à Retiers et une permanence est maintenue à Martigné-Ferchaud.

Secteur d'intervention : Retiers, Essé, Le Theil-de-Bretagne, Sainte-Colombe, Thourie, Coësmes, Marcillé-Robert et Arbrissel, Martigné-Ferchaud, Chelun, Eancé, Forges-la-Forêt.

L'association offre des services à domicile pour tous les publics : personne âgée, en situation de handicap, famille. Elle gère également depuis de nombreuses années la Micro-Crèche Coccinelle de Marcillé-Robert.

Service à domicile : les 45 salariées interviennent auprès de plus de 400 usagers à leur domicile 365 jours par an sur les 12 communes.

Leurs missions : accompagner toute personne dans les actes de la vie courante : aide à la personne, aide au repas, aide aux courses, entretien de votre logement, garde d'enfants à domicile.

La Micro-Crèche : basée dans l'enceinte de La Résidence de l'Etang, accueille une douzaine d'enfants de 3 mois à 6 ans, chaque jour à la Micro Crèche de 7 h 30 à 19 h. 5 professionnelles de la Petite enfance les accompagnent.

Le projet éducatif est basé sur le développement de l'enfant en s'appuyant sur l'environnement naturel et social de la Micro Crèche, notamment l'intergénérationnel, la médiathèque.

Depuis juillet 2022, la micro-crèche bénéficie du label « crèche À Vocation d'Insertion Professionnelle » (AVIP). Le but est d'offrir aux parents un accompagnement social et professionnel en vue de leur intégration durable sur le marché du travail en leur proposant un accès facilité à notre place d'urgence pour leur enfant.

En partenariat avec la Responsable vie sociale de la Résidence de l'Etang, les professionnelles ont continué à encourager les rencontres intergénérationnelles. Des activités en extérieur ont été programmées tout au long de l'année afin de pouvoir recréer

le lien et le partage qui existaient déjà avant la crise sanitaire.

Afin de donner un nouvel élan au partenariat entre la micro-crèche et la bibliothèque de Marcillé-Robert, la structure recherche de nouveaux bénévoles « accompagnateurs » afin de pouvoir de nouveau sortir et participer aux différentes animations proposées au jeune public.

Accompagnement sur la recherche de financement : Nous pouvons également vous accompagner et vous orienter dans la recherche de financement pour ces prestations :

- ▶ Aide Personnalisée à l'Autonomie, Caisses de Retraite, Mutuelle, pour les personnes de plus de 60 ans
- ▶ Prestations CAF pour les familles (grossesse, naissance, maladie...), pour la garde d'enfant à domicile
- ▶ Prestation Compensatrice du Handicap, prestation d'aide-ménagère départementale pour les personnes en situation de handicap.

Bénévolat :

L'association loi 1901 est animée par des bénévoles sur différentes missions : visite de courtoisie, dossiers, finance, secrétariat. L'aventure vous tente ? Venez nous rencontrer !

Recrutement :

Nous recrutons régulièrement du personnel d'intervention, notamment pour les remplacements pendant les congés scolaires. Cette expérience vous tente ? vous avez votre permis de conduire et êtes vaccinés au COVID 19 ? Alors n'hésitez pas à nous envoyer votre candidature !



Renseignement et accueil

Retiers - 1 place Herdorf - 35240 Retiers
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30
Martigné-Ferchaud - 1 rue Corbin Permanence
le mardi matin de 9 h à 12 h - L'après-midi sur rendez-vous.
02 99 43 45 33 - martigne-retiers.asso@admr35.org



Les Anciens Combattants

ACPG-CATM-TOE-Veuves et Citoyens de la Paix

Principales activités de l'association :

Assemblée générale - Commémoration 8 mai et 11 novembre

Pour quel public ? Anciens Combattants, veuves et citoyens de la paix.



Les temps forts de l'année :

L'assemblée générale s'est déroulée le 12 février 2022 en présence de 28 personnes.

Célestin THOMAS a décidé de passer le relais après 49 années de vice présidence. Nous le remercions pour cette très longue collaboration.

Le 18 juin, pour les adhérents de l'association, un pique-nique s'est déroulé en toute convivialité. Celui-ci avait lieu près du plan d'eau chez Jean-Louis COCAULT.

Composition du bureau

Président : André LERAY ; Vice-président : Jean-Louis COCAULT

Trésorière : Maria BEDEL ; Trésorière adjointe : Suzanne COTREL

Secrétaire : René RAISON ; Secrétaire adjointe : Marie-Annick BOUÉ

Contact :

André LERAY

andre.leray35@orange.fr

Tél. 06 79 96 21 94



Essé Le Theil Football Club

Principales activités de l'association :

Pratique du football amateur.

Pour quel public ? Senior - Vétéran.



Les temps forts de l'année :

► Concours de Palets – 12 septembre 2022

► Lotos – 30 avril 2022 et 26 novembre 2022

► Choucroute – 18 février 2023

Composition du bureau

Présidente : Amélie BRIZARD 06 26 97 49 65 – giboirefamily35@gmail.com

Vice-président : Florian LE SCOUARNEC

Trésorier : Matthieu HALET

Secrétaire : Julien CHEVALIER

Secrétaire adjoint : Paul GIBOIRE

Contact :

Christian MONCORPS

06 19 24 13 52

ccmoncorps@orange.fr



La Gaule Theillaise

Principales activités de l'association :

Vente de cartes de pêche étang de la Rigaudière
Nettoyage rive sud de l'étang.

Pour quel public ? Tout public, pour les enfants de moins de 12 ans être accompagné d'un adulte possédant une carte.

Les temps forts de l'année :

- Les cartes sont en vente : Le Theillais, Le Roche k'fée ou chez le président. Tarif 33 € à l'année , 15 € le mois , 5 € la journée.
- Le timbre piscicole est obligatoire. Pêche autorisée uniquement sur la rive sud de l'étang .

Contact :

Jean-Louis COCAULT
06 31 23 81 96
jean-louis.cocault@orange.fr



Composition du bureau

Président : Bernard GALMARD / Vice-président : Paul MORIN
Trésorier : Jean-Louis COCAULT / Secrétaire : Jean-Claude DOUILLET

L'Outil en Main du Pays de la Roche aux Fées

Principales activités de l'association :

Sensibilisation et initiation des enfants de 9 à 14 ans aux métiers manuels dans le cadre d'ateliers encadrés par des gens de métiers bénévoles .

Pour quel public ? Enfants de 9 à 14 ans.



L'Outil en Main

Les temps forts de l'année :

- 14 septembre : accueil des premières années (22 enfants)
- 21 septembre : rentrée des enfants
- Participation au Marché de Noël
- 14 juin : remise des certificats d'initiation

Contact :

Michelle CLOUET - 06 84 40 78 36
Loutilenmain.retiers@gmail.com
[loutilenmainretiersetletheil](https://www.facebook.com/loutilenmainretiersetletheil)



Composition du bureau

Présidente : Michelle CLOUET / Vice-président : Gilles MAUDAISS / Trésorière : Michelle BLECON / Secrétaire : Annick DUHAIL



Groupe vocal "La Musarde"

Principales activités de l'association :

Chanter en chœur, participer à des concerts et divers manifestations.

Pour quel public ? Chanteurs amateurs.

Les temps forts de l'année :

- ▶ Concert à la Fête des Lumières de Retiers en décembre 2021.
- ▶ Concerts à l'inauguration de l'harmonium rénové de Retiers en mars 2022.
- ▶ Concert en première partie dans la salle des fours de Fagots et Froment à Essé en mai 2022. ■

Composition du bureau

Présidente : Jeannine COLNOT

Trésorière : Hélène GUICHARD

Secrétaire : Annick DEBUS

Contact :

Christophe DEBUS

06 82 29 53 58

christophe.debus@wanadoo.fr



Le Relais pour l'emploi

Le Relais pour l'Emploi

Principales activités de l'association :

Structure d'insertion par l'activité économique.

Pour quel public ? Public en insertion.

Les temps forts de l'année :

- ▶ Découverte du maraîchage par les jeunes de la Mission Locale (Janzé + Vitré).
- ▶ Ateliers cuisines.
- ▶ Porte-ouvertes avec la Caravane des Transitions.
- ▶ Participation à l'organisation du Salon Bio La Terre est notre métier.
- ▶ Ouverture du Dispositif Premières Heures en Chantier.
- ▶ Participation à des marchés de producteurs
- ▶ Mise à disposition de salarié-e-s sur des Missions de travail.
- ▶ Ateliers collectifs (Répie Sport, Biau Jardin etc.)
- ▶ Signatures de CDD et CDI (Proxim Services, Mairies de : COËSMES, JANZÉ, RETIERS, THOURIE, Clouet Volailles, HK Broderie, Axe0, CCAS de Janzé, Super U Janzé, AESH fonction publique etc.).
- ▶ Entrées en formations
- ▶ Location de scooters.

Contacts :

Benjamin BEUCHER - beniarnion.beucher@lerelaispourlemploi.fr

Myrtille MARTROU - mytillernartrou@lerelaispourlemploi.fr



Composition du bureau

Président : Pierrot AMOUREUX, 02 99 43 60 66
pierrot.amoureu@lerelaispourlemploi.fr

Co-président : Miguel BONILLA

Trésorier : Jean-Pierre DELVINQUIER

Secrétaire : Richard CAPRON



A Fond la Gym

Principales activités de l'association :

Fitness, gym douce, renforcement musculaire.

Pour quel public ? Tout public, à partir de 14 ans.

Composition du bureau

Présidente : Laurence BOUSSIN

Trésorière : Sophie CHOPIN

Secrétaire : Nadine DUFRESNE

A fond la gym se réinvente cette année ! Cette saison sera sous les couleurs de la découverte du FITNESS. Andréa AVILA devient notre coach sportive et, au travers de ses 18 années d'activités sportives, elle nous fait découvrir le FITNESS selon la méthode Tabata : du rythme, de la musique, des exercices divers, de la sueur

Andrea nous coach pour nous dépasser : en prenant soin de la posture et des meilleurs mouvements pour notre corps, nous travaillons en renforcement musculaire, en cardio et on finit en étirements.

L'adhésion est de 92 € l'année. On propose aussi des cours à 5 € selon les disponibilités de chacune.

Il faudra un certificat médical, une serviette, des baskets et une bouteille d'eau !

Rendez-vous le mardi de 19 h à 20 h en salle communale.



Contact :

Laurence BOUSSIN

06 63 73 66 32 - laurence.boussin@orange.fr

A fond la gym

Espace de vie sociale "Crocq'Vacances"

Principales activités de l'association :



Lieu associatif ouvert à l'ensemble de la population, offrant animations et activités à finalités sociales et éducatives en privilégiant notamment l'accompagnement à la parentalité.

Pour quel public ? Pour tous.

Les temps forts de l'année :

► Les accueils de loisirs doivent faire face à de nombreuses demandes cette année. Afin de pouvoir satisfaire toutes les familles, un nouveau site a ouvert à Essé les mercredis à partir de septembre.

Pour le mois de juillet, l'accueil estival des enfants s'est effectué dans les locaux de l'école publique du Theil. "Une semaine, une couleur" était le thème, les enfants ont pu profiter de multiples activités adaptées à la chaleur de l'été. Ils ont pu se rendre au Zoo, à Papéa Parc et ils ont pu passer de très bons moments en forêt.

► Les ateliers informatiques qui bénéficient à plusieurs Theillais remportent un franc succès avec 3 groupes de 13 personnes. Ces ateliers sont essentiels aux personnes pour qui l'exclusion numérique est une problématique limitante.

A l'heure du tout numérique, il est souvent difficile de s'y retrouver. Les ateliers proposés par l'association ont l'ambition de permettre aux personnes de devenir autonome face à leurs besoins numériques.

► Le Repair Café est un rendez-vous désormais attendu par les habitants du territoire. Il conjugue la convivialité et le respect de l'environnement en misant sur le réemploi et la transmission des savoirs faire en matière de réparation. Avec 5 éditions par an, nous proposons des Repair Café délocalisés et des Repair Café en ballade.



Composition du bureau

Président : Bruno TÉZÉ

Vice-présidente : Amandine LIGNEUL

Trésorier : Henri LEHENAUFF

Secrétaire : Émile PHÉLISSÉ

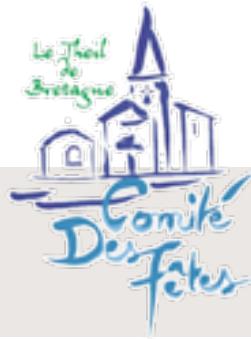


Contact :

02 99 43 69 27

<https://evscrocqvacances.com>

@crocqvacances



Comité des Fêtes

Principales activités de l'association :

Manifestations festives

Pour quel public ? Les theillais et alentours

Les temps forts de l'année :

Le 18 juin : la fête de la Musique.

Septembre : Tout le Theil à Vélo. ■



Composition du bureau

Présidente : Ophélie VALLÉE

Vice-président : Éric GENDREAU

Trésorière : Aurélie SOLLIER

Secrétaire : Thomas PINCET

Contact :

Ophélie VALLÉE - 06 31 91 12 04

vallee.ophelie@hotmail.fr

Chemins et Randonnées | Retiers – Le Theil-de-Bretagne

Principales activités de l'association :

Organisation de randonnées hebdomadaires, toute l'année le samedi après-midi, sauf juillet et août, 2 ou 3 circuits proposés, adaptés aux participants. Participation aux manifestations locales

Saison du 1er/09/2021 au 31/08/2022 : 96 adhérents.

34 randonnées regroupant 1617 marcheurs (soit 48 pers./rando. en moyenne)

Pour quel public ? **Tout public.**

Composition du bureau

Présidente : Geneviève FERRÉ

Vice-président : Hervé AUBIN

Trésorière : Maryvonne LERAY

Trésorière adjointe : Angeline RIVARD

Secrétaire : Serge LEPRÉTRE

Secrétaire adjointe : Isabelle LOUYER

Les temps forts de l'année :

► Forum des associations à Retiers

► Randonnée dans le cadre de la semaine de l'arbre organisée par Roche aux Fées Communauté le 23 avril

► Randonnée à Louverné avec l'association de Rannée le 22 mai

► Sortie annuelle à l'Île aux Moines, croisière sur le Golfe du Morbihan, et randonnée le 11 juin

► Mercredi de la Roche aux Fées les 27 juillet, 3 et 10 août, mobilisant 16 bénévoles

► Nouveau bureau : Jean-Louis, depuis 14 ans à la présidence, et depuis 19 ans dans l'association a souhaité passer la main. Un immense merci pour son implication au quotidien, ainsi que pour avoir su la faire évoluer avec Michelle en 2014, et pour ce qu'elle est devenue aujourd'hui !



Contacts :

Geneviève FERRÉ

06 70 38 05 97 – gferre2@orange.fr

Michelle CLOUET - 06 84 40 78 36

randonnee.retiersletheil@gmail.com

Site internet : voir rubrique Tourisme de l'onglet Commune sur le site du Theil-de-Bretagne



Le Club de la Joie

Principales activités de l'association :

Rencontres mensuelles, galette des rois, 4 repas au cours de l'année, R2 concours de belote, 2 concours de palets.

Pour quel public ? Adhérents du Club.



Les temps forts de l'année :

► Les repas, celui de Noël avec une animation le mardi 20 décembre au Theillais

Les voyages en 2023 :

► Pour 2023, voyage à Venise avec le club d'Essé, le Périgord avec Marcillé-Robert, la Corse avec Essé et l'Ardèche avec Retiers.

Composition du bureau

Président : Mickaël BODINIER

Vice-président : Joseph LECOMTE

Trésorier : Didier LORON

Secrétaire : Marie-Thérèse POIRIER

Membres : CLOUET, LANDAIS, PRIME, CHEVALIER, HOUSSAIS, JANNIER, MORIN

Contact :

Marie-Thérèse POIRIER

06 45 65 52 12

paul.poirier@orange.fr



Sapeurs-Pompiers de Retiers

Principales activités de l'association :

Les missions principales des sapeurs-pompiers sont de protéger les personnes, les biens, l'environnement et de lutter contre les incendies.

Pour quel public ? Toute la population des communes de Retiers, Le Theil-de-Bretagne, Marcillé-Robert, Arbrissel et une partie d'Essé.

Temps forts de l'année :

► 1 à 2 manœuvres annuelles ouvertes au public

► Distribution des calendriers à partir de mi-octobre

► Cérémonie de la Sainte-Barbe sur début décembre

► Chaque année, en mai et novembre, deux sessions de recrutement au niveau départemental sont organisées. Vous êtes une femme ou un homme entre 17 et 55 ans désirant venir en aide aux autres, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe des sapeurs-pompiers !

► Le Centre d'Incendie et de Secours de Retiers compte un effectif de 23 personnes et des places sont disponibles pour toute personne voulant s'engager.



Contact pour recrutement :

Chef du CIS, Lt. Cyrille POINSIGNON

06 98 81 92 21 - cyrille.poinsignon@sdis35.fr

site internet : www.sapeurs.pompiers35.fr

Direction du centre

Chef du Centre d'Incendie et de Secours :

Lieutenant Cyrille POINSIGNON

Adjoint : Adjudant-Chef Jérôme PEZON



État civil

Naissances

Décembre 2021

Bastien CLOQUETTE RENAULT, 14, rue du Pré Vert
 Théo BEAUCÉ, 5, allée du Clos de la Motte
 Louise CORBIÈRE, 5, rue des Acacias

Janvier 2022

Lyha LAROSE, 10, allée des Tilleuls

Mars 2022

Chloé REUSSARD, 19, Sucé
 Marceau BOIGNÉ, 31, Sucé

Avril 2022

Kaïs OUMAR, 12, Rue Amand de Léon des Ormeaux
 Fleur GUÉRARD, 2, La Noë

Juin 2022

Théo FAUCHEUX, 4, La Bourgognière

Juillet 2022

Margot LOUET, 18, rue du Pré Vert

Août 2022

Romy HUBERT, 51, La Croiserie

Novembre 2022

Mila PAVOINE, 8, rue du Pré Vert
 plus 4 naissances (pas d'autorisation de diffusion du nom)

Mariages

Décembre 2021

Bastien MULVÉNA et Lucy HOUGET, 8, La Cordière

Avril 2022

Guy LECOMTE et Laura ILLÈS, 32, rue Amiral Ducrest

Juillet 2022

Samuel AUCHÉ et Anne-Katell DESCHAMPS, 3, rue des Perrières

Août 2022

Frédéric CHEDMAIL et Vanika LEBRETON, 20, rue des Croisettes

Décès

Novembre 2021

Joël NURSKA, 22, La Rigaudière
 Simone COTREL, veuve SAULNIER, 2, rue Amand de Léon des Ormeaux

Décembre 2021

Victor MARQUIS, 47, La Piverdière
 Denise DESILLE, veuve SACHET, 14, Le Pigeon Blanc

Janvier 2022

Michel SAVOURÉ, 2, rue des Acacias
 André DUFRAICHE, 7, rue Saint-Michel, REDON

Février 2022

Annick LE COUÉDIC, veuve HOISNARD, Le Parc Fleuri

Mars 2022

Catherine BARBOTIN, épouse MILLIO, 7, allée des Tilleuls

Avril 2022

Marie DENOT, veuve FEUDÉ, 22, La Rigaudière
 Pierre GRÉE, 22, La Rigaudière

Juin 2022

Marie-Anne BLIN, veuve LE BRETTON, La Rigaudière
 Nicole ROULLEAU, 22, La Rigaudière

Juillet 2022

Antoinette THOMAS, veuve GODET, 24, rue Flandre Dunkerque, JANZÉ

Août 2022

Philippe SOUET, La Rigaudière

Septembre 2022

Marcel MACHEFEL, 7, rue des Perrières
 Catherine VILBOUX, épouse BRUNET, 19, Le Pâtis des Noës

Octobre 2022

Charles NEVEU, 6, rue de La Hubertièvre
 Andrée CHOPIN, veuve ALIX, La Rigaudière

Novembre 2022

Louis BAUDAIS, 22, La Rigaudière
 Simone VIDALIN, divorcée RIDON, 22, La Rigaudière
 Christiane BRIDEL, 22, La Rigaudière



Contacts commune

- **Mairie**, 2, Place de l'Eglise : 02 99 47 74 07
Fax : 02 99 47 79 30
mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr
<https://letheildebretagne.fr/>
<https://www.facebook.com/letheildebretagne>
Ouverture au public : Lundi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30
et du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30.
Fermeture le samedi en juillet et août.
- **Services Techniques**, 8, rue de Beauvais : 02 99 47 78 01
st.letheildebretagne@orange.fr
Horaires : 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30 (vendredi : 16 h 30).
Fermé le samedi.
- **Complexe Polyvalent** :
 - Restaurant scolaire : 02 99 47 73 45
 - Garderie, rue du Verger : 02 99 47 73 50
Ouverte tous les jours d'école de 7 h 15 à 9 h et de 16 h 30 à 19 h 15
 - Salle communale : 02 99 47 73 53
- **Stade André Hoisnard**, Terrain des sports : 02 99 47 71 37

- **Centre Socio-culturel "Rosalie Lebreton"**, Place de la mairie
Bibliothèque : 02 99 47 73 55
mediatheque.letheildebretagne@rafcom.bzh
Horaires : Mardi de 16 h 30 à 18 h 30
Mercredi 14 h - 18 h 30
Vendredi de 14 h - 18 h 30
Dimanche de 10 h 30 à 12 h 30
Réseau des médiathèques « Libellule »
<https://bibliotheques-rocheauxfees.fr/>
Salle de réunion : 02 99 47 75 41
- **Ecoles** :
 - École Publique, 2, boulevard de la Gare : 02 99 47 79 29
 - École Privée, 3, rue Robert Bellanger : 02 99 47 74 80
- **Maison de Retraite "Foyer Albert Aubry"**,
22, La Rigaudière : 02 99 47 74 00
- **Point-Poste, « Le Roche K'Fée »**,
37, rue du Bourg Neuf : 02 99 47 70 00
- **Le Presbytère**, s'adresser au Presbytère de Retiers,
2, rue des Colonels Dein : 02 99 43 51 43

Service public

Papier, citoyenneté, famille, santé, social, travail, logement, transport, argent, justice, étranger, loisirs, actualités :
<https://www.service-public.fr/>,
 site officiel de l'administration française.
 Plus de 80 % des démarches administratives essentielles sont accessibles en ligne.

► CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

- Pour le paiement de vos factures locales (eau, garderie, cantine...) :
Service de Gestion Comptable de Vitré (SGC)
7, place du Champ de Foire - BP 90611 - 35506 VITRÉ cedex - 02 99 75 30 55
- Pour le paiement de vos impôts (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxes foncières) :
Service des Impôts des Particuliers de Vitré (SIP)
7, place du Champ de Foire - BP 90611 - 35506 VITRÉ cedex - 02 99 74 54 48

► POUR VOUS AIDER :

→ Point Information Médiation Multi-Services (PIMMS) :
07 78 81 92 05 – pimmsmobile35@pimmsmediation.fr

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire, immatriculation de véhicule, accompagnement de l'usager dans l'accès au droit, RSA, impôts,...)
Calendrier des permanences affiché en mairie et consultable en ligne sur le site internet de la commune : <https://letheildebretagne.fr/> et de Roche aux fées communauté <https://www.rafcom.bzh/vivre-habiter/infos-pratiques-et-demarches-numeriques/le-bus-france-services>

- **CLIC de la Roche aux Fées** : Accompagnement aux démarches administratives et numériques ADDAN (à domicile, personnes de + de 60 ans, isolées). Sur rendez-vous au 06 73 75 80 83 addan.clicraf@gmail.com
- **Un annuaire social en ligne** est accessible à l'adresse annuaire.ille-et-vilaine.fr ou via le site internet du département
- **La plateforme d'aide pour mes besoins numériques du quotidien** : Utiliser son ordinateur, faire ses démarches auprès de Pôle Emploi, voir un médecin grâce à Internet, rester en contact avec ses proches, faire l'école à la maison,...
<https://solidarite-numérique.fr> ou au 01 70 772 372 (appel non surtaxé, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h).

Vie Sociale

- **LOGEMENT locatif social** : demande en ligne sur <https://www.demandelogement35.fr>. Prendre rendez-vous au CCAS de Retiers Mairie, 19 rue Georges Clémenceau, 02 99 43 41 82
- **ASSOCIATION « Le Relais pour l'Emploi »** : structures d'accompagnement et d'aide au retour à l'emploi - 6 rue Louis Pasteur, 35240 Retiers <http://www.lerelaispourlemploi.fr> contact@lerelaispourlemploi.fr 02 99 43 60 66

Permanence le lundi de 9 h à 12 h 30, le mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. La permanence du mercredi est assurée à Vitré 02 23 55 15 60.

- **ESPACE DE VIE SOCIALE** : Association Crocq'vacances, 12, rue Louis Pasteur à Retiers Lieu associatif ouvert à l'ensemble de la population, offrant animations et activités à finalités sociales et éducatives en privilégiant notamment l'accompagnement à la parentalité.
02 99 43 69 27
<https://evscrocqvacances.com>



Environnement

DÉCHETS :



SMICTOM du Sud-Est Ille et Vilaine :

Le Syndicat est en charge de la collecte et de la prévention des déchets ménagers recyclables et non-recyclables et gère un réseau de 12 déchèteries.

28, rue Pierre et Marie Curie, 35500 Vitré - 02 99 74 44 47 du lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30

Informations, conseils, demande de bac de collecte et de badge sur <https://www.smictom-sudest35.fr/>

Chaque bac, ou badge, est strictement attribué à une habitation. Il ne doit pas vous suivre si vous déménagez. En cas de déménagement, veillez à avertir le SMICTOM via le formulaire en ligne ou par mail : contact@smictom-sudest35.fr

Dès le 1er janvier 2023, il sera possible de déposer dans le sac ou la borne jaune les emballages en métal, en carton, les briques alimentaires, et fait nouveau, TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SANS EXCEPTION.

La collecte des bacs gris et des sacs jaunes a lieu le mardi en semaine impaire au Theil-de-Bretagne (**sortir le conteneur et sacs jaunes la veille au soir ou le matin avant 7 heures**). Suite à un jour férié, toutes les collectes du reste de la semaine sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.

- Les 12 **déchèteries** et Valoparcs du territoire du SMICTOM Sud-Est 35 sont accessible **sur présentation d'une carte**. Elles sont fermées le mardi, le jeudi matin, le dimanche et les jours fériés. 18 passages annuels sont autorisés par foyer.

A proximité :

- **Retiers**, Route d'Arbrissel - 02 99 43 40 17

- **Janzé**, Rue Louis Blériot - 02 99 47 07 52

ANIMAUX :



- Nuisibles : FGDON Ille et Vilaine
La Bricardière - BP 44226
35342 LIFFRÉ CEDEX
Ligne téléphonique du standard
02 99 23 57 91

Ligne spécifique frelon asiatique ouverte d'avril à décembre : 09 75 53 57 91

Messagerie : secretariat@fgdon35.fr

Site internet : <http://www.fgdon35.fr>

• Centre animalier / fourrière – Le petit Caleuvre – Route de Saint Sulpice 35830 BETTON : 02 99 60 92 22

• Déjections : propriétaires, vous devez ramasser les crottes de votre animal domestique ! Munissez-vous d'un sac avant de partir en promenade avec lui.

Roche aux Fées Communauté

- **La Passerelle** : 16 rue Louis Pasteur – 35240 RETIERS
Tél. 02 99 43 64 87 – <https://www.rafcom.bzh>
accueil@rafcom.bzh
Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi)
- **La Canopée** : espace de coworking
2, rue Louis Amoureaux - 35150 Janzé - 02 99 47 45 10
lacanopee@rafcom.bzh - lacanopee.rafcom.bzh/
- **FabLab La Fabrique**
- Amanlis Grand Public - 1, rue Jacques de Corbières 35150 Amanlis
- Janzé Professionnel - 2, rue Louis Amoureaux 35150 Janzé
- Retiers : Stade Joseph Egu - 6, rue Georges Guynemer 07 84 00 15 71 - lafabrique@rafcom.bzh - lafabrique.rafcom.bzh
- **Points Accueil Emploi** - PAE
Retiers : 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh
Janzé : 02 99 47 16 67 - pae.janze@rafcom.bzh
- **Mission Locale** : 02 99 75 18 07 sur rendez-vous (premier accueil, RSA) accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans
- **Point Information Jeunesse** - PIJ
06 30 65 92 86
pij@rafcom.bzh
16, rue Louis Pasteur à Retiers ou Le Chêne jaune, rue du Painlevé à Janzé
- **Relais Petite Enfance** - RPE - 02 99 43 44 16 - relaispetiteenfance@rafcom.bzh
- **Office des Sports** - 06 45 66 94 31
- **Le Hangart** : Musique – Théâtre – Arts plastiques
16 rue Louis Pasteur 35240 Retiers - 02 99 43 42 75
lehangart@rafcom.bzh - www.lehangart.rafcom.bzh
- **Saison culturelle** - 02 99 43 64 87 - culture@rafcom.bzh
- **Libellule** : réseau des 12 médiathèques
Ouverture du lundi après-midi au dimanche matin.
Chaque médiathèque a des horaires distincts.
reseau.libellule@rafcom.bzh
bibliotheques-rocheauxfees.fr
- **Habitat** : 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers
02 99 43 64 87 - infohabitat@rafcom.bzh
raf.habitatpaysdevitre.org
- **Architecte-Conseils du département**
Sur rendez-vous auprès des mairies suivantes :
Retiers au 02 99 43 51 41
Janzé au 02 99 47 00 54
- **Service Public de l'Assainissement Non Collectif -SPANC**
Véolia /Technicien du SPANC : 02 30 32 10 06
- **Transport À la Demande** - TAD 02 99 43 64 87
Adhésion préalable obligatoire et gratuite en mairie ou à la communauté de communes.
Réservation du lundi au vendredi avant 12 h
- **Permanences juridiques** : 02 99 43 64 87
sur rendez-vous.
Avocats et notaires reçoivent le vendredi entre 14 h et 16 h 30.
- **Permanences CDAS** : 02 22 93 68 00
sur rendez-vous : assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA.



Déposer mon permis de construire, ma déclaration préalable... en ligne

► Qu'est-ce que le Guichet Numérique

des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) ?

A compter du 1^{er} janvier 2022, il sera possible de déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme sous un format numérique, sans se déplacer en mairie, en se connectant depuis le portail numérique dédié. L'instruction de la demande d'autorisation d'urbanisme se fera alors de manière dématérialisée par le(s) service(s) concerné(s).

► Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?

Un service gratuit, en ligne, accessible 7/7j – 24/24h depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme ou à la poste pour l'envoyer par voie de recommandé.

Il ne sera plus nécessaire de déposer la demande en plusieurs exemplaires ce qui limitera l'usage du « papier ».

Un suivi des échanges avec l'administration et de l'avancement de votre dossier en temps réel via le portail du GNAU de façon sécurisée.

Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.

Un service plus simple, plus rapide et plus écologique pour faciliter vos démarches !

► Comment déposer mon dossier en ligne ?

Le guichet numérique vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces à fournir à la demande d'autorisation d'urbanisme.

► Quels types de demandes puis-je déposer en ligne ?

Vous pouvez déposer les dossiers suivants :

- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Certificat d'urbanisme d'information et opérationnel
- Permis de démolir
- Permis d'aménager
- Déclaration d'intention d'aliéner

Pour vos démarches, connectez-vous via :

<https://www.rafcom.bzh/vivre-habiter/habitat-urbanisme/guichet-urbanisme>

Infos + : La mairie reste disponible pour vous renseigner avant tout dépôt.

Lorsque vous déposez une demande sur le guichet numérique, il est inutile de la déposer « sous forme papier » en mairie.

Pour ceux et celles qui ne souhaitent pas déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne, vous pouvez toujours déposer directement votre demande à la mairie ou l'adresser par courrier avec accusé de réception.

Pour les professionnels du foncier, de l'urbanisme, de l'immobilier, de la construction et de l'architecture : une interface spécifique dédiée aux professionnels, vous permettra de suivre l'ensemble des demandes en cours.

Dorénavant, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme concernée par une création de surface de plancher, une déclaration devra être effectuée directement par les redevables **auprès des services fiscaux** dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du Code Général des impôts) sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « biens immobiliers. »

Transports



Le réseau de transport public 100% Bretagne

RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA RÉGION BRETAGNE :

BREIZH GO

Transport public par train, car, bateau et transport scolaire. Actualités, itinéraires, perturbations trafic Breizh Go sur <https://www.breizhgo.bzh/>

► **Déplacement en car** (dont transport scolaire en Ille-et-Vilaine) : 02 99 300 300 (prix d'un appel local, non surtaxé) du lundi au samedi de 8 h à 20 h

Déplacement en train

Contact TER Bretagne : 0800 880 562 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 6 h 15 à 20 h, le samedi de 9 h à 16 h et les dimanches et fêtes de 13 h à 20 h. SNCF : Etat du trafic, horaire d'un train, acheter un billet en France ou à l'international, suivre ou annuler une commande Appelez le 36 35 7j/7 et de 8 h à 20 h (service gratuit + prix d'un appel).

► **Covoiturage de proximité** : ouestgo.fr

► **Transport à la demande** : voir "Roche aux Fées Communauté"

Numéros utiles

► Appel d'URGENCE

112 - 114 (par sms)

► Police Secours	17
► Gendarmerie de Janzé	02 99 47 03 18
► Gendarmerie de Retiers	02 99 43 51 05
► Sapeurs-Pompiers	18
► SAMU (urgences médicales)	15
► Centre anti-poison et de toxicovigilance de Rennes	02 99 59 22 22
► Hôpital Pontchaillou de Rennes	02 99 28 43 21
► Urgences cardiaques	02 99 28 25 28
► Urgences pédiatriques Hôpital sud	02 99 26 67 57
► Enfance en danger (SNATED)	119
► Violences femmes info	3919
► Maltraitance personnes âgées ou handicapées	02 99 02 21 22 - 3977 (numéro national)
► Numéro d'aide aux victimes (agression, vol, accident)	116 006
► SAMU social (urgence et accueil des personnes sans abri)	115

Santé

► Maison Médicale de Garde à Janzé : 02 99 43 44 45

Centre Hospitalier La Roche aux Fées, 4, rue Armand Jouault : sur rendez-vous, samedi de 12 h à 20 h, dimanche et jours fériés de 9 h à 20 h. En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, composer le 15.

► Cabinet infirmier Trébon-Rivière :

02 99 44 75 18 - 6, La Jannaie au Theil-de-Bretagne.

► Kinésithérapeute Eloïse Ferrantin :

02 23 31 45 91 - 10, rue du Verger au Theil-de-Bretagne.

► Pharmacie de garde : 3237 (0,35 € TTC/ mn) ou www.3237.fr



Démarches et formalités administratives

► AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS (ANTS) : Carte Nationale d'Identité (CNI), passeport, permis de conduire, certificat d'immatriculation des véhicules. Toutes vos démarches de titres sont à effectuer sur Internet : <https://ants.gouv.fr/> Un numéro

Pour effectuer votre demande de passeport et de carte d'identité :

1. Effectuer une **pré-demande en ligne** sur le site de l'ANTS et noter le numéro attribué en fin de session,
2. Prendre **rendez-vous** dans une des mairies équipées d'une station biométrique,
3. Rassembler les pièces justificatives,
4. Se présenter en personne pour la prise d'empreintes et le **dépôt du dossier complet** (numéro de pré-demande, justificatifs d'état civil, de nationalité, de domicile, photographies d'identité, n° timbre fiscal...).

unique national pour vous renseigner : **34 00** (appel non surtaxé)

► LE TIMBRE FISCAL :

Le timbre fiscal électronique est utilisé pour payer les droits lors d'une demande d'obtention de passeport, le renouvellement de la carte nationale d'identité (uniquement dans le cas de renouvellement pour perte ou vol, dans les autres cas elle est délivrée gratuitement), la demande de permis bateau, pour obtenir un titre de séjour, ou une attestation d'accueil. Le timbre électronique est valable 1 an à partir de sa date d'achat. Si vous n'utilisez pas le timbre qui vous est délivré, vous pourrez en demander le remboursement en ligne.

Pour s'en procurer 2 possibilités :

- Se connecter sur le site internet <https://timbres.impots.gouv.fr> (muniiez-vous de votre carte bancaire et de votre adresse courriel ou de votre numéro de téléphone mobile)
- Se rendre chez un buraliste disposant de l'application « Point de Vente Agrée ».

Liste sur <https://www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite>

► AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE (AST) :

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une Autorisation de Sortie du Territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par le responsable légal. Un enfant voyageant avec son père ou sa mère (titulaire de l'autorité parentale) n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire (Cerfa n°15646*01) doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Le formulaire est accessible sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>. Il n'y a aucune démarche à effectuer en mairie ou en préfecture.

► THESEE : le dispositif "traitement harmonisé des enquêtes et signalements pour les e-escroqueries" permet de porter plainte ou de signaler les arnaques sur internet : piratage de messagerie électronique et de compte de réseau social, escroquerie aux petites annonces (faux acheteur, faux vendeur, fausse location), chantage en ligne, ...

Plateforme gratuite. <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/plainte-en-ligne-arnaques-internet-these>

► RECENSEMENT CITOYEN :

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie dans les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport valide) et le livret de famille à jour doivent être **présenté**. Plus d'informations sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870> et <http://majdc.fr>



► LISTE ÉLECTORALE :

Dorénavant, il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour voter lors d'une élection, il faut s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédent le 1^{er} tour de scrutin.

Après un déménagement, même au sein d'une même commune, **vous devez informer la mairie de votre nouvelle adresse et présenter un justificatif de domicile**.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;

► PACS :

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) peut s'effectuer à la mairie du domicile. Les formulaires sont disponibles à l'accueil aux horaires d'ouverture au public et sur le site internet du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>. Lors du dépôt d'un dossier complet, un rendez-vous sera fixé pour la conclusion du PACS. Les partenaires devront se présenter en personne et ensemble.

Par ailleurs, les notaires sont aussi habilités à enregistrer les PACS.



Bruits de voisinage

Le Code de la santé publique dit : "aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité", article R1334-31. Et la loi prévoit des sanctions pour ce trouble de voisinage qui peut coûter cher à son auteur.

Quelle est la différence avec le tapage diurne ?

Les nuisances sonores qui interviennent la journée (de 7 h à 22 h) sont considérées comme du tapage diurne, et se caractérisent par 3 éléments : la répétition du bruit, l'intensité du bruit et sa durée. La réglementation (arrêté préfectoral du 10 juillet 2000) interdit d'effectuer des travaux bruyants de tonte et de bricolage avant 8 h du matin et après 20 h le soir en semaine. Pour le samedi, les horaires à privilégier sont de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Les dimanches et jours fériés, il est recommandé de n'effectuer des travaux qu'entre 10 h et 12 h (Conseil National du Bruit) si vous n'avez pas d'autre possibilité durant la semaine. A contrario, les nuisances sonores qui interviennent de 22 heures à 7 heures du matin (musique à fond, bruits de pas, aboiements,...) sont considérées comme du tapage nocturne. Et dans ce cas, le bruit n'a pas besoin d'être répétitif, intense où de durer très longtemps pour être jugé comme une infraction.

Que faire en cas de tapage nocturne ?

Allez voir le voisin tapageur et expliquez-lui calmement la gêne que vous subissez. Vous pouvez également lui envoyer un courrier simple puis en recommandé pour garder des écrits. Si l'auteur du tapage est un locataire, vous pouvez informer son bailleur qui devra mettre tout en œuvre pour faire cesser les troubles. Si le dialogue échoue,appelez la gendarmerie pour faire constater le trouble. Vous pouvez aussi faire appel à un huissier pour constater le trouble de voisinage et en dernier recours, saisissez la justice.

Que risquent les voisins trop bruyants auteurs de tapage nocturne ?

Si la gendarmerie constate le tapage nocturne, les auteurs pris sur le fait s'exposent à une amende forfaitaire de 68 euros (sous 45 jours) de 180 euros (passé 45 jours).

Pour tout problème de voisinage et si la discussion entre voisin est dans l'impasse, un conciliateur de justice assure des permanences le troisième jeudi du mois de 9 h à 12 h, au sein de la structure France service, dans les locaux de la mairie de La Guerche-de-Bretagne. Prise de rendez-vous par mail à franceservices@laguerchedebretagne.fr ou par téléphone au 02 99 96 01 70.



Abandon de déchets

3 choses à savoir sur les déchets abandonnés :

De quoi parle-t-on exactement ?

? Ce sont des déchets abandonnés dans l'environnement de manière inadéquate, volontairement ou par négligence, dans des zones accessibles au public ou sur des terrains privés.



Parmi les déchets abandonnés, on distingue les déchets concentrés (déchets verts, d'ameublement, du BTP) des déchets diffus (mégots de cigarette, sacs plastique et papier, emballages vides).

Les raisons principales de la présence de déchets abandonnés sont : l'incivilité ; l'insuffisance du dispositif de collecte sur l'espace public ; la mégarde et l'envol et la dispersion par les animaux.

L'article L. 541-46, I, 4° du code de l'environnement réprime notamment le fait d'« abandonner, déposer ou faire déposer, dans des conditions contraires aux dispositions, des déchets ». Ainsi, tout abandon sauvage de déchet est sanctionné.

L'article L. 541-46, I, du code de l'environnement punit de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende le fait d'abandonner des déchets. Cette peine s'applique aux personnes physiques. Pour les personnes morales, l'amende peut être multipliée par cinq pour être suffisamment dissuasive, conformément à l'article 131-38 du code pénal. Ainsi, le montant de l'amende est porté à 375 000 euros.

Brûlages interdits

Brûler des déchets verts, ça pollue !

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement, tels que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines.

Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

La loi N°2020-105 du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) a modifié le code de l'environnement. Il est désormais interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets verts) à l'air libre et dans les incinérateurs. Les incinérateurs de jardin sont aussi interdits en France (vente et utilisation) depuis février 2020.

Que risque-t-on si on calcine des déchets dans son jardin ?

En cas de non-respect de la circulaire, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal). D'autres solutions existent pour se débarrasser de ses déchets verts : vous pouvez faire un compost. Vous pouvez également apporter vos déchets verts en déchèterie.





Un français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour

La consommation directe concerne l'utilisation de l'eau pour boire, laver sa voiture, faire la cuisine, nettoyer ses vêtements, arroser son jardin, etc.

Sur les 150 litres d'eau, 93 % de l'eau utilisée à la maison sert à l'hygiène et au nettoyage :

- ▷ 39 % pour les bains et les douches
- ▷ 20 % pour les toilettes (chasse d'eau)
- ▷ 12 % pour le nettoyage du linge
- ▷ 10 % pour la vaisselle
- ▷ 6 % pour l'entretien de la voiture et du jardin
- ▷ 7 % est utilisée pour l'alimentation : pour boire et pour la cuisine.

Avec une hausse des températures de 2°C, les débits de rivière et des nappes diminuent, les sols s'assèchent et l'eau est moins disponible.

Alors pour préserver l'eau, nous pouvons tous agir dès maintenant en faisant des économies !

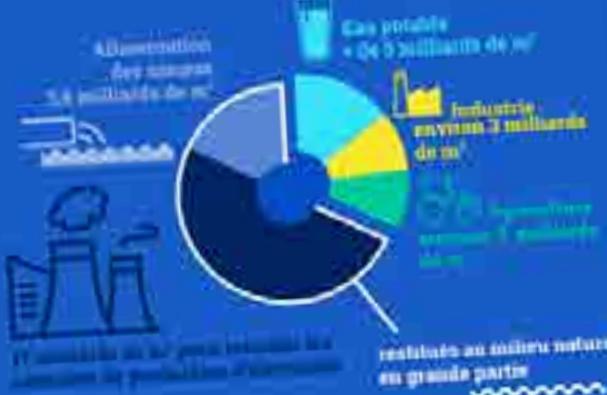
Des progrès sont déjà constatés !

En 10 ans, le volume moyen d'eau potable prélevé par habitant a diminué de 20 % grâce aux efforts de réduction des fuites dans les réseaux et à l'évolution des comportements des citoyens (source : <https://enimmersion-eau.fr/economie-eau-tous-acteurs/>)



Économie d'eau : tous acteurs !

Nous utilisons l'eau de nos nappes souterraines et de nos rivières pour :



Les économies d'énergies

L'heure est à la sobriété énergétique pour le bien de notre planète et de votre porte-monnaie !

Quelques petits gestes simples du quotidien peuvent faire la différence !

Le Saviez-vous ?

- ▷ Baisser le chauffage de 1°C permet d'économiser 7 % d'énergie
- ▷ Couvrir les casseroles quand on cuisine = 4 fois moins d'électricité ou gaz consommés
- ▷ Laver son linge à 30°C = 2 fois moins d'énergie qu'un lavage à 60°C
- ▷ Fermer les volets la nuit = jusqu'à 60 % de déperdition de chaleur en moins

D'autres petits gestes invisibles pour faire de belles économies d'énergies :

- ▷ Installer des LED
- ▷ Eteindre les lumières en quittant une pièce
- ▷ Installer des prises à interrupteur pour éteindre les appareils en veille même lorsqu'ils sont éteints (télévision, ordinateur, console de jeu...)
- ▷ Débrancher les chargeurs après usage
- ▷ Utiliser le programme « éco » du lave-linge et du lave-vaisselle
- ▷ Faire sécher le linge à l'air libre



ALIMENTAIRE

AUX SAVEURS DU THEIL

Boulangerie • Pâtisserie
16, rue Amiral Ducrest
35240 LE THEIL
02 99 44 74 16
aux.saveurs.du.theil@orange.fr
[Aux Saveurs du Theil](#)

LE THEILLAIIS

RESTAURANT BOUCHERIE TRAITEUR
Chantier Michel BOUDINER
Route de Coësmes - 35240 Le Theil-de-Bretagne
www.traiteur35-letheillais.com

02 99 47 74 04 Fermé le lundi après-midi

Le Roche K' Fée

Restaurant / Bar / Cantine
02 99 47 74 04

LA CORDIERE
Élevage familial - Recettes traditionnelles
 LA CORDIERE
FERME PORCINE • LE THEIL-DE-BRETAGNE

FABIEN HOLGET
06 84 05 14 43
charcuterie@lacordiere.fr

6, La boisclanerie
35240 Le Theil-de-Bretagne

La Ferme de la Boucherie
PRODUITS FERMERS
Le Theil-de-Bretagne
Etienne AUBIN & Léa BARIL
06 19 31 08 30 & 06 67 99 78 61
lafermedelaboucherie@gmail.com

SARL GIBOIRE CARRELAGE

CARRELAGE FAIENCE DOUCHE A L'ITALIENNE
06 08 75 10 52
1, rue des Camélias
35240 Le Theil-de-Bretagne
mickael.giboire@orange.fr

Ludovic THEBAULT
06 20 74 54 25
carrelage@outlook.fr
By Ludovic La Italie
35240 Le Theil-de-Bretagne

CARRELEUR

DELALUNAY
6, la Grande Magère
Le Theil-de-Bretagne
Pose Plaques de plâtre
Cloisons sèches
Isolation
06 20 64 91 52 - delaunay35@orange.fr

Monsticarie Landais

25 Les Brégeons - 35240 LE THEIL
vincentlandais@orange.fr
02 99 47 75 28 - 06 88 12 40 48 - 06 26 28 09 55

R.C JOINTOYEUR
Expérience depuis 2007
Le Theil-De-Bretagne 35240
jointrc35@gmail.com

RSPEC
L'innovation dans votre quotidien
06 99 67 74 41
www.rspec-sarreguemines.com

HOCDÉ Peinture
Ravalement peinture
Nettoyage façades et toitures
Peinture intérieure
Tapisseries, toiles, boiseries
DEVIS GRATUIT
25 Les Brégeons - 35240 LE THEIL
Les Jeusseries35240.RETIERS@gmail.com
Tél. 02 99 43 45 37
Port. 06 13 79 25 08

CRÉATION DE JARDINS ET ENTRETIEN
Travaux proposés :
de la conception à la réalisation de jardins + entretien de jardins (notamment en service à la personne : 50 % de réduction fiscale).
1, le Chalange - 35240 LE THEIL
aymeric.clouet@hotmail.fr
Tél. 06 13 63 36 16

BRAMM
Conception Agencement Menuiserie
8, La Cordière
35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE
07 57 42 37 17

Bretail MTB
Bûchererie
Terrassement
Jardage

Marcine MARTIN - 06 47 50 65 20
bretailmtb@gmail.com

Gabin

TERRAISSEMENTS RACCORDEMENTS ASSAINISSEMENTS (Collectif et individuel) AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Uttamain Le Theil de Bretagne
Tél. 02 99 43 83 24
Mail: gabin-ut@gmail.com
Site: www.gabin-ut.fr

ASMR Thermolaquage
21, rue du Bourg Neuf - 35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE
Tél. 02 99 47 72 72
Mail : asmr.rennes@gmail.com - Site : www.asmr-rennes.com

SARL BARDOU
Métallerie • Chaudronnerie
Cisaillage • Pliage
06 30 29 26 56 • 02 99 43 47 21
lionel.bardou35@orange.fr • www.lionel-bardou.fr
Z.A. du Bourg Neuf 35240 LE THEIL DE BRETAGNE

Lucas Nettoyage
La propreté de vos locaux au quotidien en toute sérénité
06 21 81 59 77
lucasnettoyage@gmail.com
38, La Piverdière - 35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE

tradilogis CONSTRUCTIONS
Anthony Giquel
7 Le Pâtis des Noës - 35240 Le Theil-de-Bretagne
02 23 08 67 40 / 06 49 77 50 57
www.tradilogis.com

AUTOUR DE LA MAISON



COIFFURE

HOMME • FEMME • JUNIOR
La Tête Ailleurs
avec ou sans rendez-vous
Coiffure

 5, place de l'Église
Le Theil-de-Bretagne
Tél. 02 99 47 71 18




HYPNOSE-RÉUSSITE
EDITH ROBIN CHENAL
Santé Bien-être
Développement Personnel
 58 La Sabonnière - 35240 LE THEIL
edith@robin44.com
www.hypnose-reussite.fr
www.facebook.com/Hypnose.EFT
 06 81 31 73 99

MIKAIK PINSARD

HYPNOTHERAPIE
 06 07 96 43 09
 Contact Personnalisé par
 WhatsApp : 06 07 96 43 09
 06 07 96 43 09
 06 07 96 43 09


FOREVER
SANTÉ bien-être
 19, clos St-Hubert - Le Theil
laurence.boussin@orange.fr - 06 63 73 66 32

BIEN-ÊTRE


OUVERT 7J/7 - 24h/24
 1 portique • 1 piste couverte Haute
 Pression VL/SUV/Motos • 1 piste
 extérieure Haute Pression Camping-
 cars/Utilitaires avec passerelle de
 6 m • 1 piste aspiration/gonflage
 Échangeur voie express / 35240 LE Theil-de-Bretagne
www.lav-car.fr


RÉGIS AUTO SERVICE
 Réparation automobiles
 Entretien courant
 Vente de véhicules
 2, rue de Beauvais - 35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE
06 20 44 16 79




ETIENNE AUTOMOBILES
 Mécanique / carrosserie
 multi marques
 Entretien 2 roues : motos, vélos électriques
 Vente de véhicules
 neufs et occasions
02 99 43 65 80

ENTRETIEN VÉHICULES


AMBULANCES
TAXIS
Nadia REBOURS
taxirebours@orange.fr
 33, rue du Bourg Neuf • 35240 Le Theil-de-Bretagne
 Tél. 02 99 47 75 64 ou 06 16 11 04 60

TAXI
 TOUTES DISTANCES
 Étienne RUBIN
 VÉHICULES SET 8 PLACES
 Transport assis médicalisé
Tel. 02 99 47 75 38 • Port. 06 19 31 08 30
COMMUNE DE RATTACHEMENT : THOURIE - AUTORISATION DE STATIONNEMENT N°1 ET 2
 Siège social : La Becherie - 35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE - E-mail : taxi.aubin@gmail.com

TRANSPORTS MABIL AIS LOIC

 TRAILER - PLATEAU - CONVOI - Camion
 29, La Marais
 35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE
 Tél. 06 87 43 84 - loic.mabilais@gmail.com

TRANSPORTS

GITE CHAMBRES D'HÔTES
 Le Gîte des Chambres d'Hôtes
 33, rue du Bourg Neuf - 35240 Le Theil-de-Bretagne
 Tél. 02 99 47 75 64 ou 06 16 11 04 60

FABRICE BOUSSIN
 HOMMA TEUR

 Fabrice Boussin est un entrepreneur passionné qui a toujours été attiré par les défis et les défis. Il a commencé sa carrière dans l'industrie automobile et a rapidement montré ses talents pour la vente et la gestion. Il a ensuite démarré sa propre entreprise, une entreprise de vente en ligne qui vend des produits de haute qualité à des prix abordables. Il a également développé une expertise dans le domaine de la vente en ligne et a réussi à construire une clientèle fidèle et loyale.

Centrale à béton
PIGEON MATERIAUX
 17, rue du Bourg Neuf - 02 99 49 00 67